

Séance de la soirée du 9 juin 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT: M. QUSSAÏ SAMAK, commissaire responsable

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
DE RESTAURATION DU LAC LES TROIS LACS  
À TINGWICK, WOTTON, SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK ET ASBESTOS  
PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION  
ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 9 juin 2009 à 19h  
Salle La Bénévole  
209, 8<sup>e</sup> Avenue  
Asbestos

**TABLE DES MATIÈRES**

|   |    |
|---|----|
| SÉANCE DU 9 JUIN 2009                       |    |
| SÉANCE DE LA SOIRÉE                         |    |
| MOT DU COMMISSAIRE .....                    | 1  |
| PRÉSENTATION DES REQUÉRANTS                 |    |
| M. GEOFFREY HALL .....                      | 9  |
| FLORAQUEBECA .....                          | 13 |
| M. André Lapointe                           |    |
| INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ ..... | 14 |
| M. Pierre Brunel                            |    |
| PRÉSENTATION DU PROMOTEUR .....             | 20 |
| M. Frédéric Michaud                         |    |
| M. Jean Lavoie                              |    |
| REPRISE DE LA SÉANCE                        |    |
| PÉRIODE DE QUESTIONS                        |    |
| M. MARIO PELLERIN.....                      | 35 |
| M. JACQUES BROCHU .....                     | 40 |
| M. MARCEL PÉRUSSE.....                      | 43 |
| M. PIERRE BRUNEL.....                       | 53 |
| M. SERGE PILOTE .....                       | 58 |
| M. RÉNALD CANTIN.....                       | 68 |
| REPRISE DE LA SÉANCE                        |    |
| Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE .....             | 73 |
| M. ANDRÉ LAPOINTE .....                     | 88 |
| M. LÉO TARDIF .....                         | 92 |
| M. GEOFFREY HALL .....                      | 95 |

---

**SÉANCE DU 9 JUIN 2009**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU COMMISSAIRE**

5 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Mesdames et messieurs bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à la première partie de l'audience publique portant sur le Projet de restauration du lac Les Trois Lacs dans la MRC d'Arthabaska et des Sources par la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des  
10 Trois-Lacs, l'agent responsable du projet.

Mon nom est Qussaï Samak, j'ai reçu du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, j'ai reçu la charge de la part de monsieur Pierre Renaud, le président du Bureau, de mener à terme le mandat de cette Commission.  
15

Certains parmi vous le savent peut-être, mais la chose mérite d'être rappelée, les commissaires qui siègent au sein des commissions du BAPE sont dûment assermentés devant un juge de la Cour supérieure, et ils détiennent les pouvoirs et également les responsabilités que confère la loi qui régit les commissions d'enquête.  
20

À cela s'ajoute le fait que ces commissaires sont liés par un Code d'éthique et de déontologie qui impose évidemment un devoir de transparence, d'impartialité et de neutralité au cours des travaux de ces commissions.

J'aimerais vous présenter rapidement les membres de l'équipe de la Commission. Alors à ma gauche, il y a madame Isabelle Bernier-Bourgault et monsieur Yvon Deshaies qui assurent le travail d'analyse technique du dossier pour la Commission.  
25

En arrière de la salle, vous avez madame Anne-Lyne Boutin et madame Julie Olivier. Madame Olivier agit à titre de conseillère responsable des relations avec les médias, conseillère en communication, donc avec responsabilité par rapport aux relations avec les médias, et également de la tenue d'un registre dont je vais parler tout à l'heure.  
30

Madame Boutin est la coordonnatrice des travaux du secrétariat de la Commission et certains parmi vous probablement l'ont déjà croisée depuis le début du mandat, elle assure les liens entre la Commission et tous ses interlocuteurs.  
35

Nous avons également - pas avec nous – madame Marie Anctil, qui assure le travail de secrétariat de la Commission.  
40

Et pour l'organisation logistique de la salle, on a à remercier le Centre de services partagés du Québec, et nous avons avec nous aujourd'hui monsieur Michel Filteau et monsieur Daniel Buisson.

45 Et comme toutes les commissions d'enquête, on consigne tout ce qui se dit dans des registres, dans des transcriptions, et madame Proulx nous assure ce service, madame Denise Proulx, qui agit à titre de sténographe pour les délibérations de la Commission.

50 Et les échanges que nous avons et que nous allons avoir ce soir sont transmis à travers le site Web du Bureau, du BAPE, en mode audio. Alors il y a des gens qui suivent nos délibérations à distance grâce à l'effort de monsieur Pierre Dufour qui assure ce lien pour nous.

55 J'aimerais vous lire rapidement le mandat qu'on a reçu, que le Bureau a reçu de la part de madame Line Beauchamp, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Alors voici le texte du mandat tel que reçu:

60 "Monsieur le Président, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publique sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le Projet de restauration du lac Les Trois Lacs par la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois Lacs, et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite."

65 Ce qui décrit très bien le livrable que j'aurai à livrer éventuellement au président du Bureau et par la suite à madame la ministre.

"Le mandat du Bureau débutera le 4 mai 2009.

70 "Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

"Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Madame Line Beauchamp."

75 Vous savez que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a pour mandat de concilier, de faire part à madame la ministre des constatations et des analyses que ces commissions auraient faites à propos des projets qui sont assujettis.

80 Évidemment, les commissions du BAPE depuis très longtemps, depuis pratiquement le début, appliquent et retiennent les notions de l'environnement qui correspondent à ces trois (3) dimensions: écologique, sociale et économique, et appliquent ces notions dans une perspective évidemment respectueuse qui tient compte du développement durable et de ses principes.

85 Par la suite, il y a maintenant au pays la Loi sur le développement durable avec des principes bien précis, seize (16) principes, et les commissions du BAPE mènent leurs mandats à terme à la lumière de ces principes.

Évidemment, la Loi sur le développement durable engage aussi les organismes, les ministères de l'État, et crée une obligation que chaque organisme se donne ses propres plans d'action en matière de développement durable. Et le BAPE s'est donné un plan en ce sens-là qui régit ses propres activités et il s'agit d'un plan qui est consultable à travers le site Web du Bureau.

La Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement qui nous concerne aujourd'hui établit la modalité d'évaluer les impacts des projets qui sont assujettis à la partie publique notamment de cette procédure.

Le BAPE se charge de l'examen public des projets assujettis à cette fin, alors que le processus d'analyse implique également des analyses des mêmes projets qui sont menés par les responsables et experts du ministère.

Alors pour les projets qui sont assujettis, tel le projet qui nous concerne ce soir, il s'agit d'un processus de double analyse, de double évaluation: un processus public qu'on fait ensemble, nous, et un processus qui se fait en parallèle par le ministère. Et évidemment à la fin, les fruits de ces deux (2) processus parallèles sont acheminés à madame la ministre à propos du projet.

Le mandat, évidemment vous savez ce projet, et certains parmi vous ont participé probablement à la période d'information, il y avait une période d'information d'une durée de deux (2) mois qui a déjà eu lieu. Durant cette période, il y avait des demandes d'audience transmises à madame la ministre, et c'est sur cette base-là qu'on a reçu le mandat d'audience publique et d'enquête véritable qu'on commence aujourd'hui.

Ce mandat a une durée de quatre (4) mois. Donc à partir du 4 mai, le début officiel du mandat pour ce projet, la date aujourd'hui, la date pour la fin de ce mandat est le 4 septembre 2009.

Vous le savez également que la Commission n'a pas de rôle décisionnaire ici. Les commissions du BAPE ne prennent pas des décisions; elles font état de leurs constatations et leurs analyses, et les conclusions de ces analyses à madame la ministre. Et par la suite, c'est le gouvernement, par la voie du Conseil des ministres, qui prend la décision finale concernant les projets qui sont soumis.

Aujourd'hui, on commence la première partie de l'audience, et la première partie de l'audience est consacrée à donner le plus d'éclairage possible, le plus d'informations possible à propos du projet. Ça permet au public de poser toutes les questions qu'ils aimeraient poser par rapport au projet; ça permet à la Commission également d'approfondir les éléments qui portent sur le projet, clarifiant les éléments qui se trouvent déjà dans l'étude d'impact ou d'augmenter l'envergure de cette information, approfondir davantage, rentrer en plus de détails s'il le faut.

130           Donc ça permet, bref, à la Commission et à vous aux citoyens d'obtenir le plus d'éclairage possible à propos du projet.

135           En ce sens-là, la première partie de l'audience est consacrée exclusivement à des questions, étant donné qu'on va revenir pour la deuxième partie - je vais vous donner les dates tout à l'heure – et ce serait le moment de formuler vos opinions et de partager vos opinions, vos impressions, vos analyses avec la Commission, vos appréhensions s'il y a lieu, vos approbations s'il y a lieu avec la Commission.

140           Alors on reviendra, on aura rendez-vous pour la deuxième partie de l'audience. Alors je vous invite, même si parfois c'est difficile de résister à la tentation de partager ses opinions avec la Commission, avec le public, je vous invite à résister à la tentation parce qu'on va revenir pour ça, et de vous limiter à des questions. Alors voilà pour la première partie.

145           On va continuer jusqu'à ce qu'on épuise les questions que nous avons, alors on va poursuivre au besoin demain à treize heures trente (13 h 30), et au besoin demain à dix-neuf heures (19 h) le soir. Et on verra par la suite si on aura épuisé tous les éléments qui vous semblent importants et que la Commission aimerait approfondir avec vous.

150           On a également, pour améliorer notre compréhension du contexte du projet, on a demandé à l'initiateur du projet, au promoteur, sa coopération pour organiser une visite terrain qui aura lieu demain. Alors je vous invite tout de suite, au cours de la soirée, ceux et celles qui aimeraient venir participer à cette visite terrain de s'inscrire en arrière avec madame Olivier. Alors le point de rassemblement va être ici, devant ce bâtiment, demain à neuf heures trente (9 h 30).

155           Et la demande qu'on a faite à la Régie, c'est de tout simplement partager avec nous, nous montrer sur le terrain les points, les lieux les plus représentatifs de la problématique que le projet est censé corriger, et on a laissé le choix à eux finalement. Alors voilà!

160           Cette visite aura lieu, on va se rassembler à neuf heures trente (9 h 30), on va commencer, et on espère pouvoir boucler le tout vers onze heures trente-midi moins quart (11 h 30-12 h -¼), histoire à permettre aux gens d'aller se restaurer avant de commencer à treize heures trente (13 h 30) pour la suite des travaux de la Commission pour la deuxième séance.

165           La deuxième partie de l'audience qui sera consacrée à la réception de vos opinions aura lieu mardi le 7 juillet 2009 évidemment, à dix-neuf heures (19 h). Et on invite les citoyens et citoyennes qui aimeraient partager leurs opinions avec nous par la voie des mémoires de communiquer avec madame Anne-Lyne Boutin, la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, au plus tard le 23 juin pour signaler leur intention de présenter un mémoire.

170           Et on vous invite, ceux qui présentent des mémoires par écrit, on vous invite à nous livrer des copies de ces mémoires au plus tard le 3 juillet, vendredi donc le 3 juillet, histoire à nous

permettre de lire avant de venir vous voir de nouveau le 7 juillet, histoire également à nous permettre d'avoir des échanges les plus pertinents et les plus approfondis possibles.

175           Ceux et celles parmi vous qui aimeraient avoir quelques éléments pour guider leur démarche en matière de préparation des mémoires et des prestations écrites devant la Commission, il y a de l'information en arrière de la salle qui pourrait vous être utile sur ce plan.

180           Et à la fin évidemment de la deuxième partie de l'audience, la Commission va être en mode, la phase audience publique sera terminée, et la Commission va être en mode d'enquête, analyse et rédaction du rapport jusqu'à la fin du mandat jusqu'au 4 septembre.

185           Je vais vous le dire tout de suite aussi que d'ici, là, une fois qu'on a fini la phase d'audience publique, les deux (2) parties, et avant même la deuxième partie, la Commission pourrait envoyer des questions, pourrait envoyer des questions par écrit par la suite au promoteur, à la Régie, ou aux ministères responsables qui ont, par leur mandat et rôle et mission, quelque chose à dire ou à analyser à propos du projet.

190           Alors c'est ce que je voulais dire en disant que la Commission, à la fin de la phase d'audience publique, elle est toujours en mode d'enquête et de recherche d'information selon ses besoins et selon les termes de référence de son mandat.

195           On a invité aujourd'hui avec nous, évidemment on a le représentant le la Régie avec leurs porte-parole, mais on a invité également, et c'est l'habitude des travaux des commissions, des représentants des ministères et organismes publics que la Commission estime pertinents d'avoir et qui agissent auprès de la Commission à titre de personnes-ressources.

200           Alors elle va avoir des questions, vous allez avoir le loisir de poser des questions à propos du projet que j'acheminerais à la Régie ou aux personnes-ressources responsables des différents ministères qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, dont le mandat désigne un rôle pour eux par rapport au projet.

205           La soirée va se passer comme suit! À la fin de cette présentation, je vais inviter la Régie de présenter son équipe; on va avoir aussi nos invités, les personnes-ressources seront invitées à se présenter. Et puis par la suite, je vais demander aux requérants d'audience, les citoyens ou organismes, qui ont demandé à madame la ministre de donner un mandat au BAPE pour cette audience publique, de venir faire lecture de leur requête d'audience publique telle qu'ils l'ont envoyée à madame la ministre.

210           Et par la suite, il va y avoir la présentation du projet, la Régie va nous faire une présentation du projet, quinze-vingt (15-20) minutes.

Par la suite, on va prendre une pause et durant cette pause, le registre en question, il va y avoir un registre qui sera ouvert en arrière avec madame Olivier, et ceux et celles qui

215 aimeraient poser des questions vont aller s'inscrire dans ce registre-là, évidemment par ordre d'inscription.

Et quand on reprend les travaux, je vais avoir ce registre, et en fonction de l'ordre d'inscription, je vais appeler les citoyens qui se sont inscrits à venir à tour de rôle poser leurs questions. Voyant que nous avons une salle comble, véritablement comble et je m'en réjouis, on va essayer, dans le but de maximiser, de donner la chance au plus de monde possible de participer et de poser des questions, je vais vous inviter à limiter, par passage devant moi, vos questions à deux (2) questions.

225 Vous pouvez toujours aller vous réinscrire de nouveau si vous avez plus que deux (2) questions. Alors encore une fois, pour maximiser, donner le plus de chance aux citoyens de venir s'adresser à la Commission et obtenir l'information qu'elle cherche à obtenir à propos du projet.

230 Vous allez avoir, évidemment toujours en tâchant de respecter la continuité des échanges, alors vous allez voir que vous allez poser une question et je vais reprendre la question, peut-être la diriger à quelqu'un d'autre, peut-être approfondir un peu la chose, peut-être aller plus loin.

235 Et comme je vous ai dit, je vais intervenir de cette façon-là, toujours en essayant de respecter la continuité du sujet. Alors voilà, c'est comme ça qu'on va approfondir ensemble notre compréhension du projet et ça va être un effort de collaboration entre vous et moi de cette manière-là.

240 Évidemment, je n'ai pas besoin, je pense, de vous dire les règles à suivre pendant les délibérations que nous avons ce soir, alors pas de manifestation, ni d'approbation ni de désapprobation. Pas besoin d'insister non plus que le décorum habituel qui régit nos règles dans ce pays sont de mises, puis j'ai de raison pour croire que ça ne sera pas le cas. Alors voilà!

245 Il y a certaines questions que vous allez poser ou que je vais poser tantôt à la Régie, tantôt à des responsables d'organismes et des ministères pour lesquelles il y a pas de réponse immédiate, et dans ce cas évidemment, on va recevoir la réponse, on espère le plus tôt possible, le lendemain peut-être ou la séance après; alors ça va arriver de temps en temps que la question n'a pas de réponse immédiate.

250 Je dois vous ajouter également que toute la documentation concernant ce projet est disponible ici dans la région à la Bibliothèque municipale de Tingwick, et le deuxième lieu, c'est la Bibliothèque municipale d'Asbestos.

255 Évidemment, toute la documentation du projet est disponible à travers le site du BAPE par Internet, et physiquement évidemment au bureau du BAPE à Québec, de même qu'à la



Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal. Et il y a de l'information supplémentaire à propos de l'accès, etc., etc., si ça vous intéresse en arrière.

260           Maintenant, peut-être sans plus tarder j'aimerais inviter la Régie de présenter son équipe. Alors monsieur Michaud allez-y, présentez votre équipe!

**PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

265           Merci monsieur le Commissaire. Rapidement présenter l'équipe!

270           Moi, c'est Frédérick Michaud, directeur général de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, qui est elle-même formée des deux (2) MRC, la MRC d'Arthabaska et la MRC des Sources, et de quatre (4) municipalités, les municipalités de Tingwick, Saint-Rémi-de-Tingwick, Asbestos et Wotton.

              Vous avez avec moi à la table, pour plusieurs vous reconnaîtrez monsieur André Lafontaine, vice-président de l'Association des résidents des Trois-Lacs.

275           Ensuite de ça pour m'accompagner, pour nous accompagner ici ce soir dans les questions, effectivement on va tomber probablement dans des champs techniques, j'ai à ma droite monsieur Jean Lavoie de chez Dessau, et à l'arrière également des membres de chez Dessau, monsieur Fabien Bolduc, madame Carline Gazal et monsieur Christian Gagnon.

280           **PAR LE COMMISSAIRE:**

              Merci beaucoup monsieur Michaud.

**PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

285           Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

290           J'invite maintenant les représentants des ministères et d'organismes publics qu'on a invités à se présenter. Monsieur Rochon!

**PAR M. YVES ROCHON:**

295           Bonsoir, je m'appelle Yves Rochon. Je suis chargé de projet, donc responsable de l'analyse de ce dossier-là dans le cadre de la Procédure d'évaluation environnementale. Je suis ce soir avec madame Isabelle Nault qui est analyste sur le dossier.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

300

Merci.

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

305

Bonsoir.

**PAR M. SERGE-ÉRIC PICARD:**

310

Oui, moi c'est Serge-Éric Picard, je travaille pour Pêches et Océans Canada à la gestion de l'habitat du poisson. C'est moi qui est responsable de l'analyse du projet au niveau fédéral pour le ministère des Pêches et Océans.

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

315

Bonjour, Karine Dauphin, directrice de COPERNIC, c'est la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

320

Ça vous dispose d'avoir à répondre à ma question, d'explicitier Copernic au complet comme vous venez de le faire.

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

325

Copernic, la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

330

C'est ça, merci.

Alors en arrière.

**PAR M. RICHARD LEBLANC:**

335

Bonsoir, Richard Leblanc, ingénieur agronome, conseiller en génie agroenvironnemental au Centre de service agricole du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Centre-du-Québec, je suis posté à Victoriaville.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

340

Merci.

**PAR M. ROBERTO TOFFOLI:**

345 Oui bonsoir, Roberto Toffoli, je suis conseiller en gestion de l'eau en milieu agricole au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la Direction générale de l'Estrie.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

350 Madame!

**PAR Mme MARIE-JOSÉE GOULET:**

355 Bonsoir, Marie-Josée Goulet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de l'unité de gestion de l'Estrie.

**PAR Mme NATHALIE GÉLINAS:**

360 Bonsoir, Nathalie Gélinas, biologiste au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Direction régionale Mauricie et Centre-du-Québec.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup.

365 Nous avons avec nous des responsables du milieu municipal dans la salle, et au fur et à mesure s'il y a des questions pour lesquelles leur intervention sera requise et appréciée, bien, ils se présenteront à tour de rôle en fonction des questions qui seront posées.

370

---

**PRÉSENTATION DES REQUÉRANTS  
GEOFFREY HALL**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

375

J'aimerais maintenant inviter les requérants d'audience à venir faire lecture de leur requête d'audience et ce serait par ordre de réception de ces requêtes au bureau de madame la ministre.

380

Alors j'invite en premier monsieur Geoffrey Hall, est-ce qu'il est dans la salle avec nous?

Je vous en prie!

Alors je vous invite à faire lecture de votre requête.

385 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

Chère madame Beauchamp! Je vous écris pour faire une demande d'audience publique pour discuter et évaluer le projet de dragage des Trois Lacs visant à éliminer la communauté de plantes vasculaires aquatiques indigènes.

390

En tant que biologiste ayant examiné le dossier mis à notre disposition par le BAPE, je crois que draguer ce lac risque de l'appauvrir biologiquement en termes de diversité végétale et animale ainsi que de biomasse animale, notamment poissons et oiseaux;

395

Risque de favoriser une hausse de température des eaux et la prolifération d'algues bleues ainsi que d'espèces exotiques introduites par la navigation pendant la période que la biomasse des plantes vasculaires aquatiques indigènes aura diminué;

400

Et risque de créer une situation où le recouvrement des plantes vasculaires atteigne ou dépasse dans peu d'années le niveau stable documenté aux Trois Lacs depuis plus de trente-cinq (35) ans, accompagné d'un changement de composition spécifique en faveur des plantes pionnières opportunistes libérées par les perturbations.

405

Selon l'étude de Devidal et collaborateurs qui s'appelle "Solutions curatives pour la restauration de lacs présentant des signes d'eutrophisation, 2007", le dragage est un traitement de dernier recours à cause de ses impacts majeurs sur l'écosystème.

410

Je crois que des audiences publiques sur le dragage des Trois Lacs permettraient de situer le vrai débat entre d'une part un certain usage récréatif des lacs, combat mené par les propriétaires riverains sous le nom de restauration, et d'autre part la santé et l'intégrité des écosystèmes lacustres, défendues par les chasseurs, les pêcheurs, les conservationnistes de milieu naturel, les ornithologues et d'autres amateurs de la nature québécoise.

415

Les audiences publiques permettront à la société d'observer et d'influencer la prise de décision pour ou contre ce projet pilote de dragage où nécessairement l'un des deux (2) côtés est appelé à accepter des sacrifices.

420

Je demeure à quarante kilomètres (40 km) des Trois Lacs, et un de mes enfants allait régulièrement aux Trois Lacs pour se baigner avec ses camarades de garderie à Saint-Camille. Mon bureau de travail à Saint-Camille est situé en amont des Trois Lacs, dans le bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest.

425

Je crains que l'Association de protection de notre lac local où la famille se baigne souvent, le lac d'Argent, soit soumise à des pressions de faire draguer son lac si la Régie intermunicipale de restauration et de prévention des Trois Lacs obtient l'autorisation et les fonds du MDDEP pour faire draguer le sien.

430 En tant que contribuable, je crains que nos taxes municipales et nos impôts à tous augmentent si le dragage est étendu à d'autres plans d'eau où les propriétaires riverains s'objectent à la présence de plantes aquatiques, et je crains que le MDDEP ne puisse plus consacrer ses fonds déjà insuffisants aux dossiers prioritaires.

435 En tant que botaniste de conservation qui étudie la flore et la végétation du sud québécois et qui essaie de faire connaître, faire apprécier et faire protéger la nature de sa région, je crains l'appauvrissement de nos milieux humides par la généralisation du dragage, et je crains l'ajout potentiel d'organismes devenus plus rares aux listes d'espèces à statut précaire.

440 Mes travaux professionnels dans le bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest, particulièrement dans un rayon de zéro virgule deux (0,2 km) à deux kilomètres (2 km) des Trois Lacs, ont permis que j'y documente les seules occurrences récentes de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables emmagasinées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec du MDDEP: *Adiantum viridimontanum*, *Dryopteris clintoniana*, *Elymus riparius*.

445 Je profite pour signaler, après vérification avec le CDPNQ, que les promoteurs du dragage n'ont jamais fait d'efforts sérieux pour trouver et décrire l'état de la population d'une quatrième espèce vulnérable, considérée très abondante par ses découvreurs il y a quarante (40) ans, dans les parties marécageuses du pourtour du lac, entre guillemets, le *Persicaria hydropiperoides*.

450 Sur le plan des études biologiques attendues dans un projet d'envergure, le petit détail des plantes rares souligne le manque de sérieux des promoteurs qui n'ont pas trouvé utile de réaliser un inventaire détaillé des communautés végétales qu'ils s'apprêtent à éliminer, pas plus que pour les oiseaux et leur utilisation de cette végétation. Les promoteurs ont traité de façon répétée les plantes vasculaires ciblées par le dragage d'être des algues lors de la séance d'information du BAPE du 23 février.

460 L'étude d'impact de 2006 ne fournit que quelques noms de plantes aquatiques dominantes, dont l'identité est parfois discutable, tirés d'une étude du RAPPEL en 2004.

465 Dans la bibliographie de l'étude d'impact de 2006, il manque le rapport de J.F. Desroches "Inventaire biologique de soixante-dix (70) milieux humides de l'Estrie, région 05, et Synthèse des connaissances, volume 5: La MRC d'Asbestos, 2000" où dans un chapitre sur Trois Lacs il y a une liste floristique beaucoup plus longue que celle empruntée au RAPPEL et une photo d'une rizière sauvage au Trois Lacs.

470 Le riz sauvage, présent dans peu de marais au Québec, est un aliment important pour la sauvagine. L'espèce n'est mentionnée dans aucune documentation sur le projet disponible dans les centres de consultation du BAPE sur le projet de dragage.

Pour terminer, les raisons exprimées plus haut m'amènent à vous demander de convoquer le BAPE pour examiner ouvertement les raisons et les justifications du projet pilote de dragage des Trois Lacs, ainsi que leurs impacts environnementaux et économiques.

475 Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués, Geoffrey Hall.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

480 D'accord. Restez monsieur Hall, j'ai juste une petite question à vous poser.

Dans le but de comprendre le contexte général de votre demande, avez-vous eu des rapports antérieurs ou actuels avec soit la Régie, soit son consultant, qui nous permettraient de comprendre...

485 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

490 Antérieurs ou actuels, non. Je peux expliquer quelque chose. Antérieurs jamais, mais j'ai fait un contrat pour la MRC des Sources l'été passé, une étude, en fait c'est une préétude au Parc régional du mont Ham.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

495 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

500 Deuxièmement, j'ai été appelé, il y a une semaine environ, par la firme Dessau, qui avait reçu mon CV que j'avais envoyé à une autre compagnie, qui finalement est une filiale de Dessau ou vice versa. Puis j'ai été à une entrevue puis on a discuté de ce dossier et où j'ai exprimé toutes mes craintes et tous mes problèmes.

Alors ils sont bien au courant maintenant de ce que j'allais dire dans ma lettre.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

505 D'accord, très bien.

Merci beaucoup monsieur Hall.

510 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

Merci monsieur le Commissaire.

---

**FLORAQUEBECA**

515

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors j'invite maintenant monsieur André Lapointe président FloraQuebeca, à venir faire lecture de sa requête d'audience publique.

520

Bonsoir monsieur Lapointe.

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

525

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

On vous écoute.

530

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

Donc la lettre adressée à madame la ministre!

535

Des membres de notre organismes ont récemment été informés qu'un projet pilote visant à éliminer les herbiers aquatiques d'un lac était planifié. Comme nous œuvrons pour la protection des paysages végétaux et de la flore indigène du Québec, nous émettons certaines réserves quant à la pertinence de ce projet et désirons par le fait même que cette cause soit portée en audience publique.

540

Nos inquiétudes concernent plus spécifiquement la destruction graduelle des herbiers aquatiques qui jouent ici un rôle de premier plan dans le maintien de l'écosystème lacustre. Bien que le promoteur du projet ait mis en évidence que l'abondance des herbiers aquatiques résulte de l'eutrophisation, il n'y a pas d'indication démontrant leur rôle épurateur pour le maintien de la qualité de l'eau dans la rivière Nicolet.

545

Nous appréhendons aussi la probabilité que l'absence d'herbier aquatique dans les zones littorales cause la prolifération d'algues par un processus de remplacement.

550

Dans ces circonstances, nous aimerions que le plan d'échantillonnage proposé par le promoteur soit conforme à une politique d'assainissement plus claire, et qui tienne compte du rôle écologique des herbiers aquatiques avant que la décision de draguer le lac soit prise.

555

Veuillez, madame la Ministre, agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci monsieur Lapointe. Je vais vous poser la même question que j'ai posée à monsieur Hall tout à l'heure!

560

Est-ce que vous ou votre organisme, avez-vous eu des relations, des rapports antérieurs ou actuels qui nous permettraient de saisir le contexte de votre demande soit avec la Régie, soit avec son consultant?

565

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

Non, aucunement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

570

D'accord.

Merci beaucoup monsieur Lapointe.

575

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

Très bien.

580

---

### INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ

**PAR LE COMMISSAIRE:**

585

Troisième et dernière requête d'audience, j'invite monsieur Pierre Brunel président de l'Institut québécois de la biodiversité, de venir faire lecture de la requête d'audience que l'Institut a transmis à madame la ministre.

Bonsoir monsieur Brunel.

590

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

Bonsoir monsieur le Commissaire.

595

Madame la Ministre, l'Institut québécois de la biodiversité, une association sans but lucratif, vous demande par la présente d'autoriser le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à tenir une audience publique sur le projet de restauration du lac Les Trois Lacs.



600 Notre association de quelque cent trente (130) membres est composée en très grande majorité de scientifiques œuvrant en environnement.

605 Par sa résolution numéro 2009-27-2 adoptée à l'unanimité le 12 février dernier, notre comité exécutif vous fait cette demande, car il pense qu'une telle audience permettra à votre ministère de prendre connaissance de points de vue plus nombreux et plus diversifiés que ceux qui sont actuellement disponibles.

610 Ces nouveaux aspects seraient probablement mieux documentés, avec une vision écologique professionnelle différente, si un plus grand nombre de mémoires étaient portés à l'attention des commissaires, que celui des promoteurs et des études d'impact que ceux-ci ont commandées.

615 Selon nous, un meilleur équilibre entre les avantages récréatifs locaux et les inconvénients plus généraux de ce projet de dragage serait alors disponible à votre ministère pour prendre sa décision de l'autoriser ou non. Pour nous, ces inconvénients plus généraux sont ceux qui peuvent avoir des répercussions sur le bien commun environnemental durable de toute la population québécoise.

620 L'IQBIO se préoccupe en priorité du développement des connaissances sur la biodiversité québécoise, en vue de sa conservation. Or, les notions de biodiversité écologique, d'équilibre, d'intégrité et de pérennité dans les écosystèmes naturels gagneraient à être mieux comprises par la population.

625 La sauvegarde d'espèces rares ou menacées, ainsi que les dangers des espèces exotiques envahissantes, sont plus simples à comprendre. Si l'audience publique est accordée, l'exemple des Trois Lacs pourrait avoir une valeur pédagogique pour les nombreux riverains québécois de nos lacs.

630 Vous serez certainement sensible, madame la Ministre, au coût important de ce projet, dans le contexte actuel de difficultés budgétaires pour tous les pouvoirs publics. Son coût est évalué à un million soixante-quatre mille dollars (1 064 000 \$). C'est beaucoup d'argent pour un projet présenté comme expérimental.

635 Or, l'expérience a déjà été faite, selon un écologiste professionnel de longue date, Tony Le Sauteur. Sur son blogue – dont je donne le lien en bas de la page - on peut apprendre que le dragage de ce lac a été pratiqué dans les années soixante, avec l'aide financière du gouvernement du Québec. Pourquoi faut-il recommencer maintenant? Et pourquoi le dossier des promoteurs a-t-il négligé de rappeler ce dragage antérieur et ses effets? N'y a-t-il pas là un regrettable gaspillage? Et un signal qu'il ne s'agit pas d'une restauration durable, restauration entre guillemets?

640 En résumé, l'IQBIO demande une audience publique parce que ce projet dont le coût est  
très élevé, premièrement, oppose des intérêts locaux à des valeurs plus générales et plus  
fondamentales de respect de l'environnement, et deuxièmement, semble avoir négligé de tenir  
compte d'une intervention semblable antérieure, dont les résultats ont été négatifs puisqu'il faut  
recommencer.

645 Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

650 Merci beaucoup monsieur Brunel. J'aurais aussi quelques questions pour vous.

La requête fait écho d'une résolution de votre conseil d'administration évidemment, est-ce  
qu'on doit présumer que la résolution du conseil d'administration est connue et agréée par les  
membres de l'Institut?

655 **PAR M. PIERRE BRUNEL:**

Ils ont été informés bien sûr de la chose. Mais dans un organisme comme le nôtre...

660 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

665 ... consulter chacun des membres, ça peut prendre du temps. On a beaucoup de demandes qui  
sont des gouvernements fédéral, provincial, municipal, des universités et du secteur privé, et ces  
gens ont tous des occupations très...

670 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

675 ... très prenantes alors on peut pas présumer que tout le monde a été consulté, c'est impossible.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

680 Ah, je vous pose la question précisément par rapport – je comprends parfaitement – mais  
je vous pose la question par rapport à trois (3) ministères dont des directions sont membres de  
votre Institut, la Direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du Développement

685 durable, de l'Environnement et des Parcs, et la Direction générale de pêche et de l'agriculture commerciale, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et la Direction régionale de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Elles sont membres de votre Institut?

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

690 Elles sont membres, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

695 Mais vous n'êtes pas certain s'ils étaient informés de cette résolution et sont d'accord, ces membres institutionnels ou pas, avec votre requête?

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

700 Oui, oui, on peut dire qu'ils ont été informés...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

705 **PAR M. PIERRE BRUNEL:**

... oui, bien sûr, ils ont été informés.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

710 D'accord, très bien.

715 Alors juste pour clarifier cette question, je vais m'adresser aux ministères concernés dont des directions sont membres de l'Institut.

720 Monsieur Rochon en commençant par vous! Le fait qu'une direction de votre ministère est membre d'un Institut qui a fait, en tout légitimité, une demande d'audience d'un projet qui dépendrait éventuellement de certains instruments d'autorisation ou pas de la part de votre ministère, comment vous voyez, comment ça peut influencer le rôle que vous jouez auprès de la Commission comme personne-ressource?

Et la même question serait adressée mutatis mutandis aux deux (2) autres ministères s'il vous plaît.

725 **PAR M. YVES ROCHON:**

Bon en fait, notre ministère est quand même composé de plusieurs scientifiques qui sont membres de plusieurs associations. Nous, dans notre travail actuel aux évaluations environnementales, on est tout à fait indépendants de ces actions-là.

730

On peut faire un parallèle par exemple où ce que des fois, on peut travailler à analyser des projets qui sont demandés par la ministre même, dans le cas de projets de barrages par exemple où ce qu'on a eu à analyser ces projets-là, et la Direction des évaluations environnementales travaille dans une complète indépendance des autres directions du ministère à ce moment-là, et on fait notre rapport à la ministre, là, d'une façon tout à fait indépendante.

735

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. C'est juste pour rappeler que le membership, si je comprends bien, c'est institutionnel, c'est la direction qui est membre de l'Institut et qui délègue une personne physique pour représenter. Donc les scientifiques des ministères ne sont pas là à titre personnel, ils représentent leur direction du ministère.

740

**PAR M. YVES ROCHON:**

Oui. Sauf que dans le cas de la présente association, c'est une association qui fournit principalement, qui fait la veille sur la biodiversité et qui fournit des informations aux membres.

745

Donc c'est de ce biais-là que la Direction du service du patrimoine écologique a un intérêt, là, puisqu'elle travaille beaucoup, est responsable de la stratégie de la biodiversité. Donc à ce titre, ils sont présents dans plusieurs regroupements comme ça à la recherche d'information sur le sujet.

750

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, merci beaucoup.

755

Les deux (2) autres ministères que j'ai nommés, le MAPAQ, oui.

760 **PAR M. RICHARD LEBLANC:**

Bon, concernant le MAPAQ, bien moi, je suis à la Direction générale du développement régional et du développement durable. J'apprends qu'un des membres que vous avez nommés, c'est au niveau de la Direction de l'aquaculture?

765

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui.

770 **PAR M. RICHARD LEBLANC:**

Alors on est sans lien direct, moi, j'ai eu aucune information de votre requête.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

775

D'accord. D'accord, très bien.

Madame Gélinas.

780 **PAR Mme NATHALIE GÉLINAS:**

Moi, je suis de la Direction régionale Mauricie-Centre-du-Québec.

785 Ce que j'en ai appris, c'est que c'était plutôt la Direction de l'Estrie qui était concernée dans ce cas-là. Pour notre part, nous on n'a pas, j'avais pas d'information comme quoi quelqu'un était...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

790

D'accord.

795 Et évidemment, ces questions, je les pose, non pas pour "délégitimer" l'idée que l'État, à travers ses ministres, puisse participer et contribuer aux travaux des organismes comme les vôtres, loin de là. C'est un rôle absolument essentiel et nécessaire et c'est un rôle dans les deux (2) sens. C'est bénéfique pour la société civile comme c'est bénéfique pour les ministères.

800 La question qui se pose ici n'est pas ça. C'est la question où je me demande, et je pense avec vous à haute voix, quand il s'agit d'un Institut ou un établissement comme le vôtre où il y a des memberships institutionnels qui représentent le gouvernement, je me demande s'il y a pas une autre façon peut-être de demander l'intervention comme une demande d'audience publique.

805 Mais ça, je pose la question comme ça à haute voix avec vous, mais c'est pas du tout dans le but de dire que le gouvernement ne devrait pas, bien au contraire. La présence des organismes publics et des ministères dans des instituts comme le vôtre sont tout à fait légitimes et nécessaires même.

Alors sur ce, la question est clarifiée. Je peux vous dire tout de suite que les rapports entre les ministères et organismes et un organisme demandeur d'audience n'auraient

810 évidemment aucune incidence sur les travaux de la Commission, ni les délibérations, ni ses analyses et conclusions.

Et les avis qu'on va chercher avec gratitude auprès des ministères seront reçus avec grâce et seront analysés et intégrés dans l'analyse selon leur juste valeur. Voilà!

815 Merci beaucoup monsieur Brunel.

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

Je vous en prie.

820

---

**PRÉSENTATION DU PROMOTEUR**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS**

825

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors sans plus tarder, je vais demander à la Régie de faire la présentation du projet.

830 **PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

Merci monsieur le Commissaire.

835 Bonsoir à tout le monde. J'aimerais premièrement souhaiter bonsoir aux membres de la Commission, nos analystes, les représentants des ministères, bonsoir. Les gens dans la salle, merci de votre présence nombreuse.

840 Et j'aimerais souligner la présence des deux (2) préfets des MRC qui sont impliquées au dossier, des quatre (4) maires des quatre (4) municipalités concernées et de plusieurs de leurs conseillers qui sont ici ce soir avec nous.

Je commencerais...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

845

Alors là je regrette de ne pas m'être étendu tout à l'heure sur toutes les règles à suivre. Alors ça serait la première et la dernière fois!

Merci. Continuez monsieur Michaud.

850

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

Merci monsieur le Commissaire. Parce qu'on va déborder de vingt (20) minutes si les gens applaudissent, c'est ça le problème!

855

Vous avez ici, on a pris la peine de vous souligner une photo qui est typique de la situation aux Trois Lacs. C'est que malgré que ces deux (2) personnes-là ont l'air de bien s'amuser, je vous soulignerai la centaine, dans le fond l'équivalent de ce qu'on a dans la salle aujourd'hui qui était probablement sur la rive ce jour-là, qui ne s'amusaient probablement pas autant que ces deux (2) personnes-là qui étaient dans une aire de baignade.

860

Le projet qui va vous être présenté ce soir, et ensuite on pourra aller dans une période de questions où on pourra creuser les points qui pourraient interroger les gens, entre autres les requérants, c'est un projet de pompage ciblé des sédiments pour protéger le lac et limiter la croissance des plantes aquatiques qui ont envahi le lac dans les dernières décennies.

865

Rapidement, un plan de présentation! Donc on commencera bien sûr par une courte présentation du lac Les Trois Lacs, malgré qu'il est connu par la plupart des gens qui sont ici; les problématiques qui y sont observées; les actions des résidents, parce que les actions que les résidents ont portées dans les dernières trente-cinq (35) années sont nombreuses, sont impressionnantes je vous dirais même; la solution retenue; les aspects environnementaux de celle-ci; les mesures complémentaires et de compensation qui accompagneront la solution retenue; et ensuite on aura une brève conclusion.

870

Dans le contexte de la justification! Bien premièrement, j'aimerais ça une petite mise au point. Le promoteur qu'on a ici ce soir qui est la Régie...

875

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Adressez-vous à moi monsieur Michaud!

880

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

... que je représente, monsieur le Commissaire...

885

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Voilà!

890

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

On va tasser le micro par là.

895 Le promoteur que je représente ici ce soir, monsieur le Commissaire, ça se trouve à être, non pas un promoteur mais mille trois cents (1300) promoteurs que sont les mille trois cents (1300) résidents qui habitent autour du lac. C'est la particularité principale du projet qui vous est présenté ce soir. Son représentant, c'est bien sûr la Régie qui est représentée par moi-même ce soir.

900 C'est un projet régional qui fait partie des orientations de développement des deux (2) MRC, c'est-à-dire on a la MRC des Sources qui a adopté un plan de développement durable, qui concilie les objectifs qu'on y voit ici, la MRC d'Arthabaska qui est un peu reconnue comme étant le berceau du développement durable au Québec.

905 Entre autres dans la MRC des Sources, il y a un principe qui s'inscrit à l'intérieur des principes de développement durable, puisqu'il vise à réduire la dégradation du lac et à préserver la qualité de vie des gens qui l'utilisent. Et le développement durable c'est trois (3) pôles: environnement, social et économie. Donc la préservation du lac Les Trois Lacs, c'est bien sûr de préserver également un pôle économique important pour la région.

910 Je vous soulignerai également que ce projet-là, nos collaborateurs qui sont face à nous, qui sont un peu plus loin que d'habitude, bien ce projet-là retenu, c'est le fruit d'une collaboration de longue date avec des intervenants gouvernementaux que sont bien sûr les municipalités et les MRC, que sont le MDDEP, le MRNF et Pêches et Océans Canada. Bien sûr par la bande, le MAPAQ a été impliqué dans le dossier.

915 Comme je vous l'ai souligné, c'est quatre (4) municipalités qui bordent le lac, ce sont dix mille (10 000) personnes, c'est deux (2) MRC, quatre-vingt-deux mille (82 000) habitants.

920 Et fait intéressant sur ce lac, le lac Les Trois Lacs, monsieur le Commissaire, c'est que c'est un tout petit lac lorsqu'on le met à l'échelle de son bassin versant. Donc on parle d'un lac de deux point cinq kilomètres carrés (2,5 km<sup>2</sup>) qui draine à lui seul cinq cent dix kilomètres carrés (510 km<sup>2</sup>) de bassin versant, ce qui est une proportion énorme. C'est le premier bassin de décantation naturelle pour un bassin versant de cinq cent dix kilomètres carrés (510 km<sup>2</sup>).

925 Pour vous présenter rapidement le lac! Le lac Les Trois Lacs porte bien son nom, vous avez à droite le premier lac qui se trouve à être dans le bas de la photo, le deuxième lac ensuite, et le troisième lac.

930 Vous remarquerez sur la photographie qu'on a ici que les premier et deuxième lacs sont naturels pratiquement à cent pour cent (100 %) des rives, et que les concentrations humaines, ça le dit, se concentrent essentiellement en périphérie du troisième lac qui se trouve à être essentiellement aussi le principal bassin de sédimentation. Le lac est alimenté par la rivière Nicolet Sud-Ouest.

935



940 Dans la présentation du lac, je vous ai dit, l'importance socioéconomique du lac pour la région, c'est le principal secteur de villégiature dans la région qui regroupe des équipements récréotouristiques d'importance tels le camp musical – on y était pour la période d'information du public – qui reçoit quantité de gens de l'extérieur, donc c'est un moteur économique d'importance.

945 À ceci se greffe un site de camping. Au total on a deux (2) sites de camping en périphérie du lac, un club de chasse et pêche, deux (2) sites de location de canot-kayak, des activités nautiques qui sont abondantes: pêche, baignade, navigation de plaisance.

950 Et on se le cachera pas, le lac Les Trois lacs, la richesse que ça l'a pour la région, surtout quand on le met en perspective, une richesse d'une région, monsieur le Commissaire, qui a été bien sûr on le sait abondamment éprouvée par la baisse de ses activités minières dans les dernières années, et également par le projet de Métallurgie Magnola qui avait été un bel espoir pour la région et qui en fin de compte a périclité.

955 Les caractéristiques du lac! Entre autres on disait tout à l'heure des inquiétudes quant aux cyanobactéries et des choses comme ça, on pourra y revenir plus en profondeur – mais rapidement, le lac qu'on a ici, monsieur le Commissaire, c'est un lac qu'on appelle un lac rivière, donc c'est-à-dire que c'est essentiellement un élargissement de la rivière Nicolet.

960 Donc le temps de renouvellement des eaux dans ce lac est relativement court, donc on a peu d'eau stagnante dans le lac, on parle de cinq point quatre (5,4) jours pour une profondeur de deux point deux mètres (2,2 m), ce qui est en fait un lac très peu profond.

965 Profondeur, fait important à noter, monsieur le Commissaire, c'est que c'est une profondeur qui a diminué de cinquante-huit pour cent (58 %) depuis 1936, et ça bien sûr dû aux apports importants de sédiments. Pour vous dire, on parle de, ce qui a été estimé par les années passées, c'est cinquante mille mètres cubes (50 000 m<sup>3</sup>) de sédiments qui entrent par année.

970 Pour faire image, monsieur le Commissaire, c'est comme si chaque année dans les dernières décennies, chaque année il y avait cinq mille (5000) camions dix (10) roues qui étaient versés direct dans le lac à chaque année. Ça vous donne une idée de la charge sédimentaire qui a été apportée dans les dernières décennies.

975 Ensuite, des recensements floristiques qui ont été faits ont dénoté peu d'espèces rares et menacées, mais on pourra y revenir en plus de détails dans la période de questions.

Tout ça amène à un constat problématique observé, c'est un vieillissement prématuré du lac, une eutrophisation, oui, une eutrophisation qui est un phénomène naturel, c'est un phénomène naturel qu'un lac vieillisse. Comme souligné tout à l'heure, deux point cinq kilomètres carrés (2,5 km<sup>2</sup>) pour cinq cent dix kilomètres carrés (510 km<sup>2</sup>) de bassin versant, c'est le premier bassin de sédimentation.

980 Et ces sédiments-là, outre l'espace qu'ils occupent dans le lac, apportent également une charge importante en phosphore, azote, des nutriments, si on peut dire, qui viennent nourrir la croissance des plantes aquatiques.

985 Rapidement, pour vous synthétiser le processus d'eutrophisation, vous avez à gauche le processus d'eutrophisation, on pourrait dire naturel, qui s'écoule habituellement sur plusieurs milliers d'années, alors qu'ici aux Trois Lacs, on a vécu ce phénomène d'eutrophisation en quelques dizaines d'années. Et de là qu'on parle d'eutrophisation artificielle accélérée.

990 Ceci a pour conséquence qu'on parle de cinquante-trois pour cent (53 %) de la surface du lac qui est envahie par des plantes aquatiques lors de la saison estivale. Donc bien sûr baignade restreinte, activités nautiques réduites, même odeurs désagréables lors de la décomposition des plantes, sédiments vaseux près des berges et des plages, sécurité aquatique réduite.

995 Dans les problématiques observées, on les illustre rapidement avec des photographies; et on pourra regarder lors de la visite terrain, malgré qu'on n'est pas dans la période de croissance des plantes bien sûr, les plantes vont croître, sont présentement en pleine éclosion, donc la problématique sera plus observable peut-être entre autres le 7 juillet lorsqu'il y aura la deuxième période, même s'il y a pas de visite de prévue à ce moment-là.

1000 Dans les actions des résidents, pour y venir! J'ai parlé d'une association qui est très proactive sur le territoire, mais proactive depuis trente-cinq (35) ans. On parle de sept cent mille dollars (700 000 \$) qui ont été investis depuis 97 par l'Association, mais quand je dis par l'Association, c'est pas l'Association elle-même qui a décaissé sept cent mille dollars (700 000 \$), c'est le fruit d'une concertation régionale importante. Il y a des ministères qui ont participé, entre autres le MAPAQ, Programme Prime-Vert, des levées de fonds importantes du milieu participation, des institutions de la région pour lever des fonds.

1005 Tout ça a amené ce qu'on voit jusqu'à la création d'une régie intermunicipale qui, elle, a, par résolution, manifesté son intérêt à adopter un plan directeur de bassin versant.

1010 C'est une responsabilité des organismes de bassins versants d'adopter un plan directeur, mais dans les discussions qu'on a eues avec les ministères, il a semblé à propos que la Régie s'adopte un plan directeur de sous-bassin versant. Donc le sous-bassin des Trois Lacs.

1015 Ce que va venir faire ce plan directeur là, c'est tout simplement de formaliser ce qui se fait déjà depuis trente-cinq (35) ans, c'est de continuer ce qui se fait depuis trente-cinq (35) ans, et, comme on pourrait dire, de concerter les efforts dans la restauration et dans la préservation du bassin versant des Trois Lacs.

1020 Vous voyez ici rapidement un résumé de plus de dix (10) années d'intervention par l'Association et les partenaires du territoire. Donc on parle de plus de quatre cent mille dollars (400 000 \$) qui ont été mis dans la réduction des apports de sédiments provenant des tributaires

en amont. On parle de stabilisation et restauration de plus d'un kilomètre (1 km) des rives érodées en 99, en tout cas vous les avez tous ici: aménagement de bassins de sédimentation, étude des tributaires et sous-bassin.

1025

On a près de quatre-vingt-dix mille (90 000 \$) en amélioration de la qualité de l'eau du lac et de la rivière Nicolet Sud-Ouest, soixante-dix mille (70 000 \$) en renaturation des rives et un autre quatre-vingt mille (80 000 \$) dans les études de la problématique.

1030

Je prendrais une petite parenthèse, monsieur le Commissaire, pour vous dire que le lac Les Trois Lacs est probablement un des mieux – le bassin versant du lac Les Trois Lacs est probablement un des mieux défini ou caractérisé au Québec.

1035

À ce titre, il y a le tiers du sous-bassin versant du lac Les Trois Lacs qui a été marché pouce par pouce par des bénévoles de l'Association en collaboration avec le RAPPEL et le MAPAQ dans le cadre du Programme S.A.G.E., Schéma d'action global de l'eau, qui fait une caractérisation, on pourrait dire, en bonne et due forme de tous les sous-sous-bassins de rivière, donc on a le tiers du bassin qui a été étudié à ce jour.

1040

Et ce n'est pas la majorité des lacs au Québec qui peuvent se targuer d'avoir étudié le bassin pouce par pouce à cette grandeur-là. Les actions visaient à réduire les apports, à améliorer la qualité de l'eau, la renaturation des berges et les études des problématiques particulières.

1045

Rapidement, vous dire qu'il y a des mesures spécifiques dans des exemples plus concrets, mise en place de six (6) bassins de sédimentation, trois (3) à Saint-Rémi-de-Tingwick, trois (3) à Wotton, dans les dernières années. Depuis 2006, bien, je l'ai dit tout à l'heure pardon, près du tiers du bassin versant a été étudié.

1050

Les autres mesures réalisées en partenariat encore là entre autres avec le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, COPERNIC aussi avec qui on collabore depuis plusieurs années, c'est la sensibilisation des agriculteurs et des municipalités.

1055

Mise en place des projets d'égouts collecteurs! On a du côté d'Asbestos depuis les années soixante-dix des égouts collecteurs – quatre-vingt pardon! Merci pour cette courte intervention qui n'était peut-être pas permise! Donc des égouts collecteurs dans Asbestos depuis les années quatre-vingt, et on a présentement sur la table des projets d'égouts collecteurs de l'autre côté du lac à Saint-Rémi et Tingwick. Donc d'autres projets concrets qui visent à préserver la qualité de l'eau des Trois Lacs.

1060

Adoption de plusieurs réglementations municipales également, interdiction de pesticides, herbicides, installation et mise aux normes des fosses septiques, protection et restauration des bandes riveraines, intégration de la politique sur la protection des berges et du littoral dans les réglementations des deux (2) MRC.

1065 Tout ça, je le brosse rapidement pour vous souligner que tout ceci, c'est le fruit d'une véritable mobilisation régionale sur le dossier des Trois Lacs. Puis je pense que la présence ici ce soir dans la salle le met en évidence.

1070 Ce qui est important aussi de souligner, qui est une particularité de notre région, monsieur le Commissaire, c'est qu'on parle d'une taxation spéciale des résidents depuis 2005. Déjà là, on parle de quelque chose de particulier, c'est-à-dire qu'il y a des résidents des Trois Lacs qui se font percevoir une taxe à chaque année dans le but de restaurer et préserver les Trois Lacs, de lever un fonds pour la préservation et restauration des Trois Lacs.

1075 C'est déjà impressionnant d'avoir ça au Québec, c'est d'autant plus impressionnant que cette taxe spéciale là est venue d'une initiative des résidents eux-mêmes. Donc c'est à la demande des résidents que les municipalités ont imposé cette taxe-là, donc cette taxe-là qui a permis la création d'un fonds.

1080 En parallèle à ça, il y a des études d'impact qui ont été réalisées, mais qui ont pas été réalisées à même le fonds que je vous dis là, la taxe spéciale, les études d'impact ont été réalisées à même des levées de fonds des résidents de l'Association des Trois Lacs.

1085 Tout ça, ça a amené finalement la création de la Régie en 2007 que je représente ici qui, elle, est le porteur municipal, ça prenait un porteur de dossier officiel, une association n'étant pas une entité enregistrée, ça prenait un porteur municipal, d'autant plus que les MRC ont compétence dans la gestion dans le libre écoulement des eaux.

1090 Le topo qu'on vous a brossé ici, monsieur le Commissaire, c'est grosso modo pour vous dire, il y a des actions qui sont menées depuis trente-cinq (35) ans dans le bassin versant qui réduisent les apports de la charge sédimentaire.

1095 Cependant, on doit tout de même vivre avec les apports de sédiments qui sont entrés dans les dernières décennies, et de là l'importance d'avoir une action curative présentement, action curative qui sera de type pilote justement pour en déterminer toutes les avenues et impacts potentiels.

1100 Je passerais à ce point à monsieur Jean Lavoie qui nous expliquera plus dans le détail la solution retenue.

**PAR M. JEAN LAVOIE:**

Bonsoir monsieur le Commissaire.

1105 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Lavoie.

**PAR M. JEAN LAVOIE:**

1110            Alors voici brièvement la solution retenue qui fait suite à une analyse et des différentes variantes qui ont été étudiées.

1115            Donc la solution retenue, c'est un pompage puis une disposition des sédiments en milieu terrestre. Donc ce sont des pompages qui sont ponctuels, en surface, parce qu'on parle d'une épaisseur moyenne de dix-huit centimètres (18 cm) de vase - puis en passant ces sédiments sont non contaminés - dans des secteurs qui ont été ciblés, afin de limiter les impacts sur les écosystèmes et la faune.

1120            Donc ce sont des travaux qui vont s'échelonner sur trois (3) ans, en raison d'environ un mois par année. Et puis grosso modo, on parle, au cours des trois (3) années du projet, d'environ huit mille (8000 m<sup>3</sup>) à douze mille mètres cubes (12 000 m<sup>3</sup>) par année qui seront pompés puis disposés en milieu terrestre.

1125            Donc de façon à s'assurer d'avoir le moindre d'impacts possible avant même de commencer à regarder les impacts, on s'est assurés d'être en dehors des périodes critiques, les périodes critiques pour l'achalandage du lac, donc on parle des résidents, et aussi en même temps de la période critique de reproduction des poissons. Donc on s'est assurés d'avoir un projet qui se maintienne à l'automne, qui soit maintenu à l'automne, de façon à limiter les impacts.

1130            Donc la machinerie et la méthode de travail! Alors vous avez ici des illustrations du type de machine qui va être utilisé, c'est un type de machine qu'on appelle Amphibex, c'est une machine que bien des gens connaissent, c'est une machine qu'on voit notamment lors des embâcles printaniers. Donc c'est une machine qui est capable de travailler dans des très faibles profondeurs, et puis qui sont capables de pomper des sédiments à l'aide de ce qu'on appelle un godet-pompe.

1140            Donc par la suite, à l'aide d'un tuyau flottant, les sédiments vont être acheminés dans des sites de bassins de décantation en milieu terrestre, donc hors du plan d'eau. Et puis par la suite, suite à leur assèchement, les sédiments vont être valorisés, donc on va reprendre les sédiments dans les bassins de sédimentation et ils vont être acheminés pour être valorisés. Puis on s'attend à mettre ça sur des buttes de résidus miniers.

1145            Donc le projet pilote comme tel, donnons un peu plus de détails! Donc la zone qui est visée c'est une zone qui se situe entre zéro (0 m) et deux mètres (2 m) de profondeur. Toutefois, de façon générale, entre zéro (0 m), donc à partir du début du rivage ou du plan d'eau, jusqu'à dix mètres (10 m) de distance de la rive, aucune intervention dans les herbiers aquatiques vont être réalisées. Donc au total, c'est environ seize virgule cinq hectares (16,5 ha) qui vont être affectés.

1150

1155 Donc on s'est assurés également d'être hors de l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques. Donc vous avez vu au début la belle photographie aérienne du site, donc ce n'est pas le lac où il y a beaucoup d'habitations, mais bel et bien les deux (2) lacs. Donc les lacs 1 et 2, c'est dans ça que l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques est, et il n'y aura aucune intervention dans ces secteurs-là.

1160 Qu'est-ce qui a conduit à choisir les sites! Alors voici les critères qui nous ont permis de cheminer dans le projet. On s'est assurés de la fréquentation du site par les résidents, les villégiateurs, donc tous les sites où il y a beaucoup de baignade, les rampes de mise à l'eau, également les endroits où il y a beaucoup d'activités de kayak, de canot, de pédalo par exemple, et également de pêche évidemment.

1165 On s'est assurés aussi de l'importance de la faune aquatique, de l'amélioration de la circulation de l'eau, ainsi que la sécurité des usagers ou des activités nautiques, puisque la grande étendue des zones d'herbiers aquatiques fait en sorte qu'il y des secteurs beaucoup plus restreints et il y a beaucoup plus d'usagers dans ces sites.

1170 Rapidement, donc voici un peu la carte qui représente les divers sites qui vont être touchés ou je devrais dire réaménagés ou réhabilités au cours des trois (3) années. Donc on parle de douze (12) sites seulement et puis parmi ces douze (12) sites-là, il y a seulement six (6) sites qui se trouvent à être dans des herbiers aquatiques.

1175 Je veux porter à votre attention que les sites qui sont en rouge, essentiellement ce sont des zones qui sont à la sortie de ruisseaux, donc on va aller enlever les sédiments ou les deltas de sédiments, là, justement qui viennent combler le lac.

1180 Donc voici brièvement la ventilation des coûts qui sont associés à la solution qui est retenue! Donc c'est environ un virgule trente-cinq million de dollars (1,35 M\$). Et puis comme vous le constatez, les travaux prennent l'essentiel des coûts avec un peu plus d'un million (1 M\$).

1185 Puis je tiens à apporter à votre attention, monsieur le Commissaire, qu'il y a environ près de deux cent mille dollars (200 000 \$) sur trois (3) ans qui va être octroyé au programme de surveillance et de suivi environnemental ainsi qu'aux aménagements compensatoires. Donc c'est près de quinze pour cent (15 %) du budget, c'est quand même considérable.

1190 Pour les aspects environnementaux, ce qui a été abordé au cours de l'étude d'impact! Alors les principaux enjeux qui ont été identifiés sont la qualité de l'eau, la faune et la flore aquatiques, la qualité de vie des utilisateurs, de même que tout le maintien des activités de villégiature entourant le lac, donc on parle ici des aspects socioéconomiques.

Comme mesures d'atténuation! Donc toujours pour avoir un projet avec le moindre d'impacts sur l'environnement, on s'est assurés d'avoir un rideau autour du godet-pompe de façon à contrôler les émissions de matières en suspension pour les confiner.

1195 Ensuite, on s'est assurés d'avoir le moindre d'impacts possible sur ce qu'on va pomper  
comme sédiments. Donc on va s'assurer d'être bien localisés à l'aide d'équipement de  
positionnement global, donc le GPS, de même qu'avec d'autres méthodes, afin de s'assurer  
qu'on enlève seulement la case de vase et non pas le sable qui est en dessous de cette couche-  
là de dix-huit centimètres (18 cm) je le rappelle.

1200 Ensuite évidemment, comme mesures d'atténuation, on vous en a parlé un petit peu tout  
à l'heure, c'est qu'on s'assure d'être en dehors de la période d'achalandage par la population de  
même qu'en dehors de la période de fraie pour les poissons.

1205 Évidemment, on s'assure d'avoir des équipements en bonne condition, donc que ce soit  
la drague, pas la drague mais le godet-pompe comme tel, ou encore les tuyaux qui sont en  
surface de l'eau, etc.

1210 Rapidement, donc quels sont, suite aux impacts, donc les impacts résiduels! On s'est  
assurés que tous les aspects avaient été bien traités, donc se retrouve avec des impacts mineurs  
sur le milieu naturel, à savoir la qualité de l'eau, la végétation et la faune. Tandis que pour le  
milieu humain, on remarque qu'on a des impacts positifs sur le socioéconomique de même que  
sur la qualité de vie des utilisateurs.

1215 Toujours les aspects environnementaux! Donc suite au projet comme tel, il y a deux (2)  
aspects: il y a l'aspect surveillance et l'aspect suivi. La surveillance se fait tout simplement au  
cours des travaux, donc on s'assure au cours des travaux que la qualité de l'eau du lac va  
demeurer la meilleure possible, donc on regarde les aspects de la turbidité, de la transparence  
de même que les nutriments, et aussi le bruit, de façon à ne pas perturber inutilement la qualité  
de vie des utilisateurs autour du lac.

1220 Préalablement aux travaux aussi, ce qui est important de comprendre, c'est qu'avant de  
faire le suivi comme tel, c'est qu'on va faire un inventaire des espèces floristiques à statut  
précaire, on appelle ça un état zéro du lac. Donc avant de faire un suivi, il faut savoir quel est  
l'état actuel du lac, donc c'est à ce moment-là que nous allons réaliser des études plus pointues  
1225 et particularisées à chaque site qui vont recevoir des équipements qui vont pomper les  
sédiments.

1230 Donc les suivis vont avoir trait à la turbidité, à la transparence de l'eau après les travaux,  
au développement des herbiers aquatiques suite à leur retrait dans la couche de vase. Ensuite, il  
va y avoir l'utilisation par les poissons des secteurs d'intervention. Donc suite à un nouvel habitat  
pour le poisson, on va voir comment ceux-ci réagissent, de même que l'amélioration sur  
l'utilisation par les résidents et les touristes.

1235 Ensuite, il y a des mesures complémentaires, par complémentaires on entend  
évidemment que c'est la poursuite du plan d'action que monsieur Michaud a fait mention tout à  
l'heure. Donc on continue les mêmes interventions dans le bassin, avec les aménagements, de

concert toujours avec le MAPAQ, les MRC, les municipalités et les organismes de protection. Donc c'est la poursuite, c'est toujours le même but qui est visé dans ce cas-ci.

1240 Et finalement les mesures de compensation! Comme il y a des herbiers qui sont retirés, on est dans l'habitat du poisson, donc on va s'assurer de compenser ces habitats du poisson par des aménagements pour d'autres habitats pour le poisson, à la fois dans le lac et également dans les tributaires qui s'y jettent.

1245 Je laisse monsieur Michaud terminer avec la conclusion.

**PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

1250 Rapidement, juste pour synthétiser tout ça avant de passer la parole à des gens sans qui la présentation ne pourrait être complète, soit des représentants de l'Association des résidents qui a cheminé dans le dossier de partenariat avec la Régie depuis quelques années.

1255 C'est un projet mobilisateur, monsieur le Commissaire, on le voit ce soir entre autres par la présence importante de gens ici dans l'assemblée, on s'attendait manifestement à un peu moins de gens, on a dû sortir des chaises à la dernière minute.

1260 C'est des actions qui ont été entreprises dans le bassin versant des Trois Lacs depuis trente-cinq (35) ans, donc c'est pas une solution spontanée qui vient de réagir ici, là, le projet pilote.

1265 Tout ça amène à des actions curatives bien sûr, une action curative pour restaurer un lac qui a vieilli prématurément. C'est-à-dire que c'est un lac qui a hérité du fait, monsieur le Commissaire, que dans les dernières années, les pratiques étaient reconnues, entre autres l'irrigation des terres était manifestement très efficace et peut-être un peu trop efficace, entre autres sur un type de sol ici qui est très friable, donc qui a amené une charge sédimentaire importante.

1270 C'est un projet, oui, qui respecte l'environnement, comme on l'a vu et comme on pourra le voir dans la période de questions, mais qui respecte aussi les résidents des Trois Lacs.

1275 C'est des impacts qui sont limités, il y a des aspects positifs très importants sur le milieu humain. On l'a souligné tout à l'heure, l'importance du lac Les Trois Lacs, c'est que la région ici ne pourrait se permettre de perdre le lac Les Trois Lacs concernant le moteur économique, de points de villégiature entre autres du lac Les Trois Lacs.

Le lac Les Trois Lacs représente une richesse, entre autres, foncière importante pour les municipalités riveraines. On a la municipalité d'Asbestos dont sa prise d'eau est directement en aval du lac, donc une préoccupation importante aussi pour l'eau potable de tous les résidents



1280 d'Asbestos. Donc on parle, c'est plus large que les mille trois cents (1300) promoteurs que je vous parlais tout à l'heure.

1285 Pour conclure, je passerais la parole à monsieur André Lafontaine vice-président de l'Association, à monsieur Jean-Claude Fréchette, responsable du dossier pour l'Association, qui a fait cheminer le dossier depuis plusieurs années, et à monsieur Gouin président de l'Association, en deux-trois (2-3) minutes, vont vous témoigner l'expérience du cheminement du projet.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1290 Je vais l'accepter deux-trois (2-3) minutes. Allez-y!

**PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

Messieurs!

1295 **PAR M. RÉJEAN GOUIN:**

Merci monsieur Michaud.

1300 Monsieur le Commissaire, ce que j'aurais le goût de vous dire en très peu de temps, c'est un peu ce que nos résidents voudraient vous dire, c'est que dans les années cinquante-soixante, on pouvait se baigner dans ce lac-là, moi étant jeune je me suis baigné, aujourd'hui on a les – excusez le terme – on a les pieds dans la bouette, on a la bouette qui nous monte entre les orteils. C'est, dans la majorité du lac, impossible de se baigner.

1305 Et c'est un petit peu, quand on parle de s'être pris en main, on parle d'une association de résidents qui a un membership de plus de soixante-six pour cent (66 %), là, des résidents. On parle même plus de riverains, on parle de résidents pour avoir agrandi, là, notre bassin.

1310 Et je vais laisser monsieur Fréchette vous parler un petit peu de ce qui a pu se faire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

1315 **PAR M. JEAN-CLAUDE FRÉCHETTE:**

1320 Alors on part de loin, ça me gêne un peu de le dire, mais vous voyez bien que je suis quand même assez jeune! Alors il y a trente-cinq (35) ans, c'est-à-dire en 1974, j'étais sur le comité d'environnement des Trois Lacs. Alors j'ai pas été sur ce comité-là depuis ce temps-là parce que j'en aurais mangé continuellement.

1325 Mais ce que je veux vous signifier, depuis ce temps-là il y a eu de nombreuses  
nombreuses expériences qui ont été faits, les gens des Trois Lacs n'ont pas lâché, ont toujours  
travaillé de façon à ce que leurs Trois Lacs soient préservés, et on se rend compte avec tous les  
projets qui ont débuté, quelques années après, à un moment donné faute de manque d'argent, le  
projet a cessé et il y a eu une répétition à en venir jusqu'à aujourd'hui.

1330 Lorsque monsieur Gouin disait, bien aujourd'hui, nous sommes dans un lac où lorsque j'ai  
débuté moi, j'ai acheté mon chalet il y a trente-deux (32) ans, on allait se baigner, j'allais me  
baigner avec mes enfants et j'allais même – je devrais pas dire ça – mais j'allais même, faute de  
douche chez nous, aller prendre, aller avec le savon dans le lac, aujourd'hui on n'en voit plus  
mais dans ce temps-là c'était le cas, et nous avons un beau lac. Peut-être c'est la faute de mon  
savon s'il est rendu de même, là, mais tout de même! Alors j'en ai une partie et probablement  
qu'il y en a une autre partie aussi.

1335 Tout ce qu'on veut vous signifier, c'est qu'on recule; il y a – lors de ma retraite – il y a  
quelques années, j'ai repris, j'ai travaillé pour l'Association, j'ai été président, on a travaillé en  
équipe, et le monde qu'on voit ici ce soir, ce sont des gens qui eux aussi ont vécu comme moi  
avec un beau lac et les années ont passé et comme il dit, aujourd'hui on marche avec les orteils  
1340 dans la boue, dans la vase.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

1345

**PAR M. JEAN-CLAUDE FRÉCHETTE:**

1350 Les résidents – juste un dernier mot – les résidents nous ont dit, écoutez, qu'est-ce qu'on  
fait! Nous, ce que l'on veut, on ne veut pas détruire l'environnement, on veut trouver un moyen  
pour enlever cette épaisseur de sédiments de vase qui est là.

1355 On est prêts à se faire taxer, taxez-nous s'il vous plaît pour qu'on puisse aider  
l'Environnement à trouver un moyen de restaurer notre lac, comme on pourrait dire, mais on veut  
le sauver, on veut conserver notre écosystème, mais on veut le protéger et enlever un peu de  
plantes aquatiques qui s'y trouvent, afin qu'on puisse y vivre normalement avec les maisons, la  
construction, le milieu de vie, les treize cents (1300) résidents qui vivent autour du lac.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

1360

**PAR M. JEAN-CLAUDE FRÉCHETTE:**

Merci.

1365 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup. Très bien.

1370 **PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

Je vais vous dire un petit mot.

1375 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Allez-y, allez-y rapidement.

1380 **PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

Bien oui, tant qu'à y être!

1385 Non, moi ce que je veux que vous compreniez, monsieur le Commissaire, parce que la seule personne que j'ai à convaincre ici c'est vous, c'est que nous autres, on n'est pas une PME, on n'est pas une multinationale, on est treize cents (1300) personnes qui demeurent autour du lac.

1390 La seule chose qu'on veut sauver, c'est notre lac. On n'a rien contre les sauveurs de petits poissons, de petites fleurs, j'ai rien contre les scientifiques, ils font avancer la discussion. Mais nous autres, dans le cas, nous autres, c'est le lac qu'on veut sauver. Je pense qu'un lac, il a une valeur aussi.

1395 Je peux vous compter un fait! À vingt kilomètres (20 km) d'ici, il y a un lac qui était prospère, il y a un barrage qui a cédé, vingt (20) ans, après les chalets se vendaient pour les taxes; les municipalités avaient plus de taxes. Là, ils ont refait le barrage, allez voir ça, là, les municipalités sourient.

1400 Merci.

1405 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, merci beaucoup.

Ça conclut votre présentation, monsieur Michaud, ça conclut la présentation, merci beaucoup.

1405 Je compte sur vous pour transmettre une copie électronique de la présentation à madame Boutin.

Alors on va prendre une pause bien méritée de quinze (15) minutes, et pendant ce temps, inscrivez-vous si vous aimeriez poser des questions et on reprend les travaux par la suite. Merci.

1410

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1415

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
MARIO PELLERIN**

1420 **PAR LE COMMISSAIRE:**

On reprend!

1425 Alors on passe maintenant au moment de prendre vos questions. Évidemment, je vais tout faire pour pouvoir vous fournir les réponses. Je peux presque garantir que vous allez avoir des réponses, je ne garantis pas pour autant que les réponses sauront vous satisfaire au complet, mais ça, c'est autre chose, d'accord! Pour le moment, on va chercher toute l'information possible pour vous.

1430 Je vous invite également quand vous posez des questions, de limiter les préambules au strict minimum requis pour comprendre la question et de résister à la tentation de transmettre des opinions en guise de préambule au début. Et de vous limiter à deux (2) questions à la fois!

1435 Je vous rappelle également que demain, on va avoir une visite terrain. Point de rassemblement à neuf heures trente (9 h 30) ici, devant le bâtiment ici, histoire d'une heure et demie-deux heures (1 ½-2 h). Je vous invite à vous inscrire en arrière avec madame Olivier.

Alors sans plus tarder, par ordre d'inscription, j'invite monsieur Mario Pellerin à venir poser ses questions.

1440

Bonsoir monsieur Pellerin.

**PAR M. MARIO PELLERIN:**

1445 Bonsoir monsieur le Commissaire. J'ai une seule question.

Moi, c'est la question au niveau des sédiments qui rentrent dans le lac. On parle d'un gros tonnage. On parle des dragages de terres agricoles.

1450 Est-ce qu'au niveau du ministère de l'Agriculture, est-ce qu'il y a une réglementation qui s'en vient au niveau des drains agricoles qui descendent directs dans les rivières? Est-ce qu'il n'y a pas une possibilité d'avoir des bassins de sédimentation?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1455

D'accord. Le ministère, le MAPAQ, alors la question est posée en termes de politique ou consigne ou ligne directrice à suivre pour limiter l'érosion, conséquence de l'exploitation agricole.

**PAR M. ROBERTO TOFFOLI:**

1460

Quand on parle de drainage des terres agricoles qui apporte des sédiments dans les plans d'eau dans les cours d'eau, on parle principalement d'érosion de surface, donc de ruissellement de surface. C'est pas tant par les drains souterrains qu'on apporte des sédiments que par l'érosion de surface.

1465

Actuellement, il n'y a pas de réglementation. Donc la réglementation relève plus, s'il y en avait une éventuellement, relève plus du ministère de l'Environnement, mais au ministère de l'Agriculture, il y a pas de réglementation comme telle qui s'applique.

1470

Il y a des efforts qui sont faits, de l'accompagnement d'entreprise agricole pour modifier les pratiques culturales pour modifier l'érosion, mais c'est pas par un niveau réglementaire que ça va se régler.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1475

Monsieur Pellerin me permettrait de reprendre sa question et de l'adresser à monsieur Rochon du MDDEP et, le cas échéant, au ministère des Ressources naturelles.

1480

Est-ce qu'à travers les cinquante (50) ou cent (100) années passées, est-ce que le taux d'érosion augmente? Est-ce que c'est une tendance plus ou moins stable année après année?

Qu'est-ce qu'on sait à propos de ça?

**PAR M. YVES ROCHON:**

1485

Par rapport au bassin versant?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1490

Oui.

**PAR M. YVES ROCHON:**

1495

Au niveau du bassin versant, je pense pas qu'on ait de données précises qui permettraient de faire une évaluation précise du taux d'érosion dans le bassin versant autre que ce qui est présenté dans l'étude d'impact comme telle.

1500

C'est sûr qu'on observe qu'il y a une sédimentation dans le lac et, comme l'initiateur l'a expliqué, le bassin versant est très grand et une grande partie des sols sur le bassin versant sont facilement mobilisables.

1505 On a, au niveau du ministère de l'Environnement, quelques études qui ont été faites pour évaluer pour les bassins versants qu'on pourrait dire où ce qu'il y a des activités agricoles à plus de vingt pour cent (20 %), on constate qu'effectivement, il y a des apports peut-être plus élevés de matières en suspension et ce fait-là est quand même de plus en plus documenté au niveau de la littérature, d'où actuellement la mise sur pied de plusieurs programmes avec le MAPAQ pour modifier ou adapter les pratiques culturales, pour réduire ces apports de sédimentation là.

1510 On a aussi la bande riveraine qui est un des éléments clés qu'on peut dire au niveau réglementaire, où ce qu'on demande de maintenir une bande de cinq mètres (5 m), c'est-à-dire de trois mètres (3 m) au niveau agriculture, là, en végétation, pour limiter justement les problèmes.

1515 Et liés à ça, beaucoup de projets sont en cours actuellement pour améliorer ces berges qui pourraient être en érosion actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1520 D'accord. Mais on n'a pas suffisamment d'information qui nous permette de dire, est-ce que le taux, les sédiments qui se charrient par les rivières, etc., est-ce que ça augmente ou si c'est une tendance stable ou ça diminue?

1525 Et la part du facteur naturel versus les facteurs d'activités humaines là-dedans, est-ce qu'on peut faire la part des choses à ce niveau?

**PAR M. YVES ROCHON:**

1530 La problématique de la sédimentation dans les rivières, c'est des problématiques très très complexes.

1535 Un phénomène naturel peut des fois entraîner – bon, l'exemple classique qu'on amène souvent, c'est en 96 au Lac-Saint-Jean où ce qu'on a eu des taux de sédimentation, des lessivages complets de rivières, de montagnes en fait qui se sont complètement retrouvées dans la rivière et par la suite, dans le Saguenay.

Donc c'est très difficile de distinguer ce qui est d'usage selon l'agriculture ou selon un autre type.

1540 On sait aussi que le drainage urbain, le réseau routier joue un rôle important aussi dans l'apport des sédiments, d'où au niveau du ministère des Transports, une modification de la technique d'entretien des fossés de chemins.

Mais c'est très très difficile de faire une causalité directe avec l'utilisation du territoire et ce qui est naturel ou ce qui découle d'un événement. On a des tendances ou on a des études

1545 actuellement qui se font avec le groupe Ouranos pour toute la question des changements climatiques qui rentrent en ligne de compte, qu'il semblerait, où ce qu'on a une fréquence peut-être plus élevée d'orages violents, ce qui aurait pour effet...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1550 De mobiliser davantage de sol.

**PAR M. YVES ROCHON:**

1555 C'est ça. Donc c'est tout un mélange d'éléments qui fait qu'on peut pas vraiment discriminer qui est responsable de quoi dans tout ça.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1560 Madame Dauphin, avez-vous autre chose à ajouter à propos de cette question?

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

1565 Non, on n'a pas de données sur les apports de sédiments, excepté ceux qui ont déjà été identifiés dans l'étude d'impact.

En tout cas, je sais que nous, on distribue aussi des arbres aux municipalités qu'il faut qu'ils les plantent aussi dans le bassin versant.

1570 Donc il y a déjà des choses qui se font à ce niveau-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1575 Monsieur Michaud, dans l'étude d'impact et les addendas qui s'y rapportent, vous mentionnez, il est mentionné qu'il y a un bassin de sédimentation juste avant l'entrée d'un des tributaires qui versent leur eau dans le système lacustre en question.

1580 C'est quoi l'efficacité de ça, et pourquoi il y en a un et non pas plus, et pourquoi pas des bassins à plus grande capacité que ça pour intercepter ces sédiments avant qu'ils se versent dans le lac?

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

1585 Effectivement, au niveau des bassins de sédimentation, il n'y en a pas qu'un seul, monsieur le Commissaire, il y en a six (6).



Et pour répondre plus techniquement à ces volets-là, je passerais la parole à monsieur Christian Gagnon de Dessau qui va s'occuper du volet environnemental des questions ce soir.

1590 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Gagnon, on vous écoute.

1595 **PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Bonsoir monsieur le Commissaire. Écoutez, en résumé, les données que nous avons actuellement sont à l'effet qu'en 2006, on a retiré environ cent quatre-vingt-dix (190) voyages de camions, ce qui équivaut à peu près à trois mille huit cents tonnes (3800 t) de matériel.

1600 En 2007 et 2008, il y a deux cent quinze (215) voyages chaque année, qui totalisaient à peu près quatre mille trois cents tonnes (4300 t) de matériel.

Donc en trois (3) ans, il y a eu douze mille quatre cents tonnes (12 400 t) de matériel qui ont été retirées ou interceptées avant d'arriver au lac.

1605

Donc ces bassins-là sont efficaces et justement, sur l'ensemble du bassin, il y a d'autres aménagements qui sont prévus.

1610 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et rappelez-nous encore votre évaluation de tonnage ou de mètres cubes de sédiments qui passent dans le lac à chaque année?

Vous l'avez mentionné tout à l'heure dans la présentation.

1615

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

On l'évalue à peu près à cinquante mille mètres cubes (50 000 m<sup>3</sup>).

1620 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc retirer douze mille (12 000 m<sup>3</sup>) dans l'espace de trois (3) ans, c'est une fraction importante.

1625 **PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Il reste qu'au fil des ans, il y a eu d'autres interventions qui ont eu pour effet aussi de minimiser l'apport de sédiments dans le bassin versant.

1630           Donc on peut présumer qu'aujourd'hui, il y a peut-être moins de cinquante mille (50 000 m<sup>3</sup>) qui arrivent au lac, en omettant ce qui est intercepté, mais par les travaux de stabilisation, d'autres interventions qui ont été réalisées qui visent aussi à limiter l'apport de matériel qui vient au lac.

1635           **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Merci monsieur Gagnon.

1640

---

**JACQUES BROCHU**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1645           J'invite monsieur Jacques Brochu à venir poser ses questions.

Bonsoir monsieur Brochu.

**PAR M. JACQUES BROCHU:**

1650

Bonsoir monsieur le Commissaire.

On a soulevé précédemment que le lac Les Trois Lacs a déjà fait l'objet d'un projet de dragage.

1655

Est-il possible d'avoir des informations à savoir si un tel projet a effectivement eu lieu et si oui, en quoi le projet passé peut-il se comparer au projet d'aujourd'hui?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1660

Excellente question! Toutes les questions sont excellentes à propos de ça. De temps en temps, je dis ça comme ça!

1665           Alors, oui, dans une des requêtes d'audience, il était question de présumer que le dragage a eu lieu dans les années soixante, selon certaines sources, alors qu'en est-il?

D'abord, je m'adresse à monsieur Michaud, si vous avez de l'information, puis après, j'aimerais entendre les ministères aussi.

1670

Monsieur Michaud.

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

1675 Merci monsieur le Commissaire. J'espère effectivement que vous direz également que certaines de nos réponses sont excellentes!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1680 Ah bien oui, absolument. Je vais vous le dire quand c'est pas le cas.

**PAR M. FRÉDÉRIC MICHAUD:**

1685 Je passerais la parole à monsieur André Lafontaine qui est une bonne mémoire de l'Association, qui pourra vous parler des travaux qui avaient été réalisés dans les années, travaux évoqués plus tôt.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1690 Monsieur Lafontaine.

**PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

1695 Oui monsieur le Commissaire. Effectivement, il y a eu trois (3) interventions dans le lac Les Trois Lacs dans les derniers quarante (40) ans.

L'allusion à monsieur Tony Le Sauteur, c'était un projet privé, c'était pas du dragage comme tel, c'était un promoteur qui voulait hausser ses terrains, puis il venait chercher du matériel dans le lac pour hausser ses terrains.

1700 Puis fait à souligner, il y a aucun de nos sites qui est où est-ce que ce monsieur-là a travaillé. Ça fait que qu'est-ce qu'on disait tout à l'heure, c'est à recommencer, c'est récurrent, non, non.

1705 La deuxième intervention, ça a eu lieu dans les années soixante-quinze. Ça avait pour but d'enlever un marécage devant un tas de chalets du côté de Tingwick.

Puis la dernière, ça a été la société ProverTL qui l'a fait avec Saint-Rémi-de-Tingwick au petit lac, ils ont comme détourné...

1710 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Ça a été quand, ça, la dernière?

**PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

1715

En 97. Ils ont détourné un ruisseau pour donner une rampe d'accès en face du Parc municipal de Saint-Rémi-de-Tingwick.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1720

Donc si je comprends bien, monsieur Lafontaine, il y a eu aucune intervention passée visant les mêmes objectifs que cette intervention cette fois-ci?

**PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

1725

Vous avez raison.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1730

C'est ça qu'on doit conclure?

**PAR M. ANDRÉ LAFONTAINE:**

1735

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, très bien. D'abord monsieur Rochon, et j'invite les autres personnes-ressources aussi à faire leur contribution à propos de la question!

1740

**PAR M. YVES ROCHON:**

Il semble que notre institution ait une moins bonne mémoire que certains membres de l'Association. On a beau fouiller dans nos dossiers, on n'a pas trouvé vraiment d'allusion à un projet autre que des projets mineurs qui avaient été réalisés dans le lac, mais on n'a rien trouvé d'autre. On a eu beau chercher.

1745

Il faut dire que pour le ministère qui était pas né à cette époque-là, aller au-delà des années quatre-vingt, c'est un peu plus difficile, je dirais même pour le gouvernement, pour ce genre de projet là, souvent les dossiers sont recyclés ou complètement oubliés.

1750

Ce genre de dossiers là aussi, normalement, il y a pas de suivis qui sont faits au point de vue environnemental, à moins que ce soit un dossier vraiment particulier.

1755

Donc on n'a pas retrouvé de rapports autres que ceux qui ont été déposés à la Commission par le ministère et ceux qui sont inclus dans l'étude d'impact.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1760 Donc en foi de l'information, la seule information disponible selon les gardiens de la mémoire de la région, monsieur Lafontaine, si on dit que le projet à l'étude proposé reprend des mesures déjà faites il y a X années pour les mêmes finalités, alors qu'est-ce que ça donne?

1765 On peut pas dire finalement que ce projet vise les mêmes finalités, c'est ça que je dois comprendre?

**PAR M. YVES ROCHON:**

1770 Bien en fait, je pense qu'on peut difficilement comparer un projet qui se ferait aujourd'hui, avec les techniques et la surveillance environnementale et le suivi environnemental qui se fait aujourd'hui, je dirais même avec un projet qui se faisait il y a vingt (20) ans.

Alors par exemple un projet des années soixante, en fait j'étais pas né, mais je peux vous dire que c'est pas les mêmes...

1775 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Là, ça rend beaucoup de gens heureux, n'est-ce pas!

**PAR M. YVES ROCHON:**

1780 Bien c'est ça, c'est difficile de comparer, si on veut, un projet qui est fait dans le dragage, comme dans plusieurs secteurs de l'ingénierie, les façons de faire aujourd'hui, compte tenu des politiques environnementales, sont très différentes que ce qui se faisait dans les années soixante.

1785 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Autre élément à ajouter à ce propos? Non, très bien!

1790

\_\_\_\_\_

**MARCEL PÉRUSSE**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1795

La personne suivante à inviter ici, monsieur Marcel Pérusse.

Bonsoir monsieur Pérusse, on vous écoute.

1800 **PAR M. MARCEL PÉRUSSE:**

Ma question concerne l'environnement. On a vu dans la présentation, on a parlé de l'étude d'impact, mais j'aimerais connaître les inventaires qui ont été faits sur la végétation des Trois Lacs.

1805

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Alors monsieur Michaud, vous avez entendu la question.

1810

**PAR M. FRÉDÉRIK MICHAUD:**

Dans ce même cas, je passerais également la parole à monsieur Christian Gagnon.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1815

Monsieur Gagnon.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

1820

Monsieur le Commissaire, effectivement il y a eu beaucoup d'inventaires qui ont été réalisés dans le cadre de l'étude d'impact, notamment au niveau de la végétation.

Dans la première étude, on cite une étude qui avait été faite à l'époque par le RAPPEL en 2004, si je me rappelle bien.

1825

Par contre, par la suite, il y a eu des mises à jour et des inventaires spécifiques qui ont été réalisés tout le long de la bande riveraine de la végétation des Trois Lacs.

Et plus récemment, je pense en 2007, 2007 ou 2008, il y a eu une autre étude plus spécifique dans le secteur de la plage où il y aura la première intervention qui était ciblée dans ce secteur-là, donc des inventaires de végétation aquatique des principaux herbiers qui se retrouvaient au pourtour du lac.

1830

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1835

J'aurais une question pour vous. Est-ce que même en limitant l'intervention proposée à certains lieux, donc des interventions ponctuelles et pas partout le pourtour, est-ce que ces interventions ponctuelles pourraient avoir, par effet non désiré, mais par inadvertance, l'effet de modifier la dynamique interespèce végétale floristique dans le lac, de telle sorte qu'on peut favoriser la croissance et le développement d'une variété végétale floristique qui n'est pas là actuellement et qui pourrait nuire finalement à l'équilibre biotique existant, dans la mesure où on peut parler d'un équilibre maintenant?

1840

1845 Évidemment, les questions que je pose ici, si parmi vous des gens qui aimeraient entretenir la Commission de leurs opinions ou avis ou conclusions ou trouvailles à propos de ça, pour la deuxième partie de l'audience, évidemment la Commission ne souhaiterait pas mieux que de vous entendre là-dessus.

Alors monsieur Michaud!

1850 **PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

Sur la suite, je laisserais encore monsieur Gagnon.

1855 **PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Alors monsieur le Commissaire, c'est justement, dans le cadre de l'étude, on n'a pas répondu de façon spécifique à cet aspect-là, parce que justement, il y a dans notre étude un volet surveillance et suivi qui vise à documenter justement l'impact qui va survenir dans le cadre des opérations qui vont être menées.

1860 C'est pour cette raison-là qu'on a séparé le projet en phases ou en trois (3) années consécutives où on va suivre l'évolution des interventions qui vont être réalisées, et à chaque année, on va prendre une pause pour réviser notre processus d'intervention.

1865 Ce qu'il faut rappeler aussi, les interventions réalisées sur le lac s'effectuent dans la partie du troisième lac seulement et sur une proportion d'à peu près vingt-neuf pour cent (29 %) de la superficie des herbiers. Ce qui est somme toute limité.

1870 Alors il faut pas croire qu'on intervient dans les trois (3) lacs, il y a deux (2) lacs qui restent à peu près intacts où on n'intervient pas outre les tributaires, outre que dans les tributaires, puis c'est pas pour toucher à la végétation.

Et les principales interventions ont lieu dans le troisième lac sur trente pour cent (30 %) de la superficie des herbiers.

1875

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1880 Alors je m'adresse à l'autre côté, du côté des personnes-ressources! Y a-t-il des éléments de réponse à ma question concernant d'éventuels impacts ou effets de ces interventions ponctuelles sur l'équilibre, côté peuplement floristique existant, etc., même spéculatif?

Je vous écoute s'il y a des contributions à ce sujet.

1885 **PAR M. YVES ROCHON:**

Je peux demander à madame Nault de nous expliquer un petit peu certains éléments là-dessus.

1890 **PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Bonsoir. Donc c'est évident qu'on va créer des ouvertures en enlevant les plantes aquatiques présentes. Donc on va permettre la pénétration de la lumière dans la colonne d'eau.

1895 Malgré que les risques sont faibles, étant donné le temps de renouvellement assez rapide, comme on nous a expliqué tout à l'heure, il y a quand même une augmentation de possibilité d'apparition de cyanobactéries, donc d'algues bleu-vert.

1900 Ceci étant dit, le taux de renouvellement étant assez rapide, puis on n'est pas dans une baie, donc les cyanobactéries aiment les endroits stagnants, donc la possibilité demeure tout de même assez faible.

1905 Puis aussi la possibilité d'introduction de plantes envahissantes exotiques, donc c'est un apport qui peut être amené par une négligence, si je peux dire, des embarcations de plans d'eau qui n'auraient pas été nettoyés au préalable, puis ces plantes exotiques envahissantes là peuvent s'introduire, puis sont favorisées dans des ouvertures, donc dans des endroits où est-ce qu'on enlève les macrophytes indigènes, puis dans ces cas-là, sont favorisées, étant donné qu'elles ont libre cours, si je peux dire, sur le terrain.

1910 **PAR LE COMMISSAIRE:**

1915 Est-ce que c'est raisonnable, raisonnable c'est-à-dire dans les deux (2) sens, raisonnable et apte à être raisonné correctement ce que vous dites, est-ce qu'il y a eu des cas comme ça, au Québec ou ailleurs au Canada ou en Amérique du Nord, où des interventions comme ça ont effectivement favorisé une autre dynamique de peuplement floristique par des espèces exogènes ou par l'autre voie, cyanobactéries, etc.?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

1920 Bien, je pourrais pas vous citer un cas en particulier.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1925 Non, je comprends.



**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

1930 Mais une introduction d'espèce exotique envahissante souvent modifie la constitution en place, le cortège végétal en place, si on parle d'une introduction d'une espèce végétale évidemment, par son caractère justement envahissant, donc tolérant, plus tolérant que les espèces indigènes en place, donc tolérant au manque de lumière, va pouvoir croître malgré le manque de lumière qui sont pris par les zones macrophytes en place, donc qui va prendre le dessus sur les plantes présentes.

1935 C'est des espèces, des super espèces, si je peux dire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1940 D'accord. Autre chose!

**PAR M. YVES ROCHON:**

1945 Peut-être un élément qu'il faut mentionner. C'est qu'actuellement, quand on regarde les inventaires qui ont été produits, une des espèces qui est souvent citées, c'est le myriophylle à épis.

1950 C'est une espèce effectivement qui, quand elle rentre dans un lac, elle envahit les zones libres. Dans ce lac-là, selon les inventaires, on a deux (2) occurrences de myriophylle, mais il semblerait que c'est pas le myriophylle à épis.

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

1955 En fait, c'est pas précisé. C'est dit dans l'étude d'impact myriophylle sp., donc espèce de myriophyllum qui est le genre, mais c'est pas précisé si on est en présence du myriophylle indigène ou si on a une espèce exotique.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1960 Et ça modifierait l'analyse de quelle façon, dépendant si la variété existante est endogène ou exotique?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

1965 Si supposons on est en présence de l'espèce qui est exotique, donc à caractère envahissant, il y aurait une délimitation de cette place où est-ce que l'espèce se trouve, pour empêcher le fauchage de cette espèce-là. Parce que c'est une espèce qui se reproduit très facilement de façon asexuée, donc des boutures de plantes qui peuvent se détacher de la plante voyagent par les eaux et se déposent dans le fond et peuvent recréer un nouveau plant.

Donc à ce moment-là, il y aurait un contrôle pour ne pas naviguer dans ces endroits-là.

1970

Maintenant, l'occurrence de cette espèce-là, myriophylle sp., donc le genre qui a été identifié, est présent dans le bassin 1, donc un endroit où est-ce qu'on n'intervient pas dans le projet proposé.

1975

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous avez évoqué la possibilité en enlevant des herbiers, la colonne d'eau devient plus perméable à la lumière, ce qui pourrait créer des conditions favorables à la croissance des cyanobactéries, etc.

1980

Mais en même temps, on sait que le temps de séjour, le temps de renouvellement est cinq virgule quelques jours, c'est court, mais j'aimerais vous poser une question à propos de l'analyse faite par la Régie, à l'effet que ce n'est pas tant l'apport du phosphore, etc., que les sédiments, que les conditions donc ne sont pas très favorables à la croissance de cyanobactéries.

1985

Qu'est-ce que le ministère pense de cette analyse, à la lumière de ce que vous venez de dire, que l'intervention pourrait créer un facteur potentiellement favorable?

1990

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Vous parlez plus au niveau de l'apport en charge sédimentaire?

1995

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui.

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

2000

Bien, il faut quand même comprendre que quand on a un apport en charge sédimentaire, autour des sédiments, il y a un apport aussi au niveau nutriment, parce qu'il se crée de l'adsorption, donc des éléments nutritifs qui se lient à la charge sédimentaire qui s'en vient à ce moment-là dans le cours d'eau.

2005

Donc on a un apport en élément nutritif de cette façon-là aussi.

Reste, comme je vous ai dit, que l'occurrence – nous, on est en mesure de spécifier que oui, il y a une augmentation du risque, mais le risque reste quand même faible.

2010

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Dernière question à propos de la question!

2015

On a fait l'intervention. C'est quoi la valeur véritable d'un suivi et évaluation, dans le sens où on a fait l'intervention, puis oups, on découvre qu'effectivement, par inadvertance, l'intervention a favorisé l'introduction d'une espèce exogène, etc., etc.

2020

Est-ce qu'on peut se reprendre? Ou une fois la dynamique biotique a changé, il va falloir en faire son deuil, et puis on passe à une autre situation?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

2025

Bien, à ce niveau-là, c'est sûr qu'au niveau de l'analyse, il y aurait des mesures qui seraient mises en place pour éviter l'introduction de ces espèces-là.

Un, si je réponds à votre question, pour qu'une espèce exotique entre dans le milieu biologique comme le lac, c'est très difficile de s'en débarrasser, de faire un contrôle dessus.

2030

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Et pour l'autre éventualité où les conditions favorables à la pénétration de la lumière, etc., pour minimiser la possibilité qu'il y ait croissance de cyanobactéries, quelles sont les mesures préventives qu'on peut imaginer si on accepte le projet tel que proposé, selon vous?

2035

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Pour minimiser...

2040

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Cette possibilité.

2045

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

D'occurrence de cyanobactéries?

2050

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui.

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

2055 Pour minimiser l'occurrence de cyanobactéries, c'est évident qu'il faut continuer à travailler aux sources dans le bassin versant. Si on diminue l'apport du bassin versant en termes d'éléments nutritifs, on diminue nos chances d'avoir une occurrence de cyanobactéries, ainsi qu'on diminue la continuation, dans le fond, de la croissance effective des plantes aquatiques.

2060 Donc la base d'une santé puis d'un maintien d'un lac, c'est en agissant aux sources, puis en allant travailler sur le bassin versant à l'aide d'un plan directeur.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2065 Monsieur Michaud ou votre équipe, c'est quoi la fréquence d'événements type éclosion cyanobactéries, algues bleues que vous constatez dans le troisième bassin en particulier?

Je vois que monsieur Lafontaine dit qu'il y en a pas.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

2070 Ce que je comprends, c'est les récurrences ou les occasions...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2075 La fréquence.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

... de prolifération de cyanobactéries. Monsieur Gagnon pourra répondre à ça.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2080 À ma connaissance, c'est la première fois que j'entends parler de problématique de cyanobactéries au lac Les Trois Lacs.

2085 Actuellement, c'est pas un lac qui a une problématique de cyano. Le temps de renouvellement des eaux est rapide; pour l'apparition de cyano, ça prend des conditions aussi anoxiques en profondeur, on n'est pas face à un projet ou un lac qui a une profondeur importante.

2090 Et le temps de renouvellement des eaux fait en sorte que le phosphore qui est contenu dans l'eau circule rapidement.

Par contre, le phosphore s'est logé dans les sédiments, et c'est pour ça qu'il est plus facilement accessible aux macrophytes ou à la végétation aquatique.

2095

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Il n'est pas facilement accessible ou facilement?

2100

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Il est facilement accessible dans la couche de sédiments qui est visée à retirer.

2105

Puis même en retirant la végétation, il est peu probable que le phosphore qui est dans les sédiments soit remis, à part que s'il serait remis en circulation, là, pourrait avoir un impact sur les cyanos.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2110

Là, on doit comprendre, ce que vous dites, c'est qu'en enlevant cette couche que le projet vise à enlever, on enlève également par le fait même certains facteurs fertilisants qui favoriseraient...

2115

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

C'est ça, qui favorisent le développement de la végétation aquatique et qui, remis en suspension, peut causer des cyanos.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2120

D'accord.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2125

Peut-être, monsieur le Commissaire, pour ajouter une précision concernant le myriophylle!

2130

La mention du myriophylle sp. était faite sur une carte présentée à l'addenda. Par contre, dans l'addenda numéro 3 tableau 3 page 12, il est clairement identifié que le myriophylle était le myriophylle blanchissant. Alors c'est ce qui a été inventorié en 2008.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2135

D'accord, merci.

**PAR M. YVES ROCHON:**

2140 Peut-être un éclairage supplémentaire! Pour ce qui est des cyanobactéries, il y a deux (2) éléments, parce qu'il faudrait pas non plus rentrer une ombre de panique sur ça, c'est une problématique qui a été plusieurs fois, qui a fait la manchette dans les dernières années! Puis c'est quelque chose qui touche la santé des gens.

2145 C'est pour ça que le ministère, on se dit très prudent là-dessus. La biologie des cyanobactéries, malgré le fait que c'est un des plus vieux habitants de notre planète, est pas très bien connue encore; il y a des choses qui nous restent à découvrir.

2150 Donc c'est dangereux de prédire exactement le comportement de ces espèces-là qui sont présentes dans le bassin versant, comme elles sont présentes dans tous les bassins versants au Québec.

2155 Notre préoccupation – et c'est pour ça que dans les questions et commentaires que vous avez pu consulter, on a parlé de l'importance d'avoir un plan directeur de lac, parce notre préoccupation est pas à l'effet que c'est le phosphore qui est dans les sédiments du lac qui pourrait créer ce problème-là, mais c'est le phosphore qui vient dans le lac, parce qu'il y a un grand taux de phosphore qui rentre dans le lac avec les sédiments.

2160 Et ça, on voit dans les concentrations de phosphore du lac qui sont quand même assez élevées, donc c'est des indices ou des indicateurs qui nous amènent à dire de faire attention à ce phénomène-là.

2165 Maintenant, bon, c'est un phénomène qui a quand même un certain vécu au Québec, et le ministère, avec les autres organismes gouvernementaux, la Santé notamment, ont développé des façons de faire une surveillance des fleurs d'eau et de faire la gestion de cette problématique-là.

2170 Donc il reste quand même que c'est quelque chose qui est gérable au niveau d'un lac, et c'est une problématique qui peut être contrôlée aussi au niveau de la prise en compte de la problématique.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2175 Avant de passer la parole à madame Dauphin, je tiens à rappeler à la salle, dans un échange de questions du MDDEP, du ministère au projet, dans une des réponses fournies, on nous dit qu'il y a eu une petite prolifération d'algues microscopiques qui a été observée en août 2006 dans le deuxième lac devant la section habitée. Cet amas d'algues sur le fond du type périphyton non officialisé peuvent éventuellement renfermer des cyanobactéries, selon un chercheur, Blais, publication 2007.

Alors madame Dauphin, on vous écoute.

2180

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

Bien moi, c'était juste pour rajouter en fait que la problématique finalement cyanobactéries et puis plantes invasives, c'est en fait deux (2) problématiques quand même différentes.

2185

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Bien sûr.

2190

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

Étant donné que les cyanobactéries sont de toute façon présentes dans le milieu alors que l'invasif vient d'ailleurs finalement, donc plus maîtrisables, les cyanobactéries, entre guillemets, là.

2195

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Que des espèces envahissantes exogènes, oui, bien sûr, d'accord. Merci.

2200

Alors la question de monsieur Pérusse a fait des petits ou des petites!

2205

---

**PIERRE BRUNEL**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors maintenant, monsieur Pierre Brunel de l'Institut québécois de la biodiversité!

2210

Rebonsoir monsieur Brunel.

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

Bonsoir monsieur le Commissaire. J'aimerais d'abord préciser qu'à titre de président de mon Institut, je ne suis pas un expert des milieux d'eau douce; je suis un expert des milieux marins. Et donc à titre de président, je ne peux pas intervenir de façon aussi pointue, même si j'ai enseigné l'Écologie générale à l'université pendant trente-trois (33) ans!

2215

2220

Alors j'ai des questions générales à poser d'abord.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

On va commencer par deux (2) questions et après, vous pourrez vous réinscrire.

2225

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

Oui, c'est ça, des questions générales, mais je vous annonce tout de suite que notre Institut n'intervient que lorsqu'il y a un expert qui peut faire le travail au nom de notre Institut. Alors cet expert est avec moi ici ce soir, il s'est inscrit, il pourra poser des questions beaucoup plus pointues, puisqu'il est retraité du ministère de l'Environnement et a travaillé sur les lacs alors que moi, j'ai travaillé dans l'océan!

2230

Alors mes questions vont être générales, les deux (2) premières questions que je peux poser vont être générales.

2235

Le projet de dragage des Trois Lacs est-il justifié, premièrement? C'est souvent la question qui est posée devant vous.

2240

Compte tenu de la Loi sur le développement durable qui a été sanctionnée par le Parlement québécois le 19 avril 2006 et de son corollaire, le Plan d'action québécois sur la diversité biologique 2004-2007, et donc de la dimension environnementale et là, je souligne panquébécoise du projet qui devrait avoir priorité sur les dimensions économiques et sociales d'intérêt surtout local, le BAPE étant préoccupé d'abord par l'environnement, cette dimension panquébécoise environnementale, pour nous, est prioritaire.

2245

Et par conséquent, est-ce que le projet est justifié, parce qu'il a une dimension essentiellement locale?

2250

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Bien en fait, à votre question, la présentation de la Régie fait foi d'une réponse selon eux, positive, parce qu'ils estiment que finalement, le projet est justifié.

2255

Maintenant, voulez-vous qu'on adresse la question au ministère pour voir s'il y a une réponse quant à la justification selon vous, allez-y monsieur Rochon, aimeriez-vous vous essayer avec cette question?

**PAR M. YVES ROCHON:**

2260

Bien en fait, je pense que l'analyse comme telle du projet va se faire de notre côté lors de l'analyse environnementale, c'est bien clair.



2265 Pour ce qui est du développement durable, nous, on considère que le projet, bien qu'il soit d'envergure locale, a quand même une importance au niveau de la localité, puis même au niveau régional je dirais, puisqu'il représente quand même un outil socioéconomique récréatif important. C'est deux (2) des pôles du développement durable.

2270 Donc c'est sûr que le développement durable nous dicte par contre d'avoir une certaine mesure, il faut faire attention à l'environnement, et il y a une certaine préoccupation qu'il faut avoir, et dans ce cadre-là, je pense que tout au moins l'analyse du projet qui est soumis est justifiable dans cette optique-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2275 D'accord. Votre deuxième question, monsieur Brunel.

2280 Évidemment, on compte sur vous, pour la deuxième partie de l'audience, si vous avez une vision contraire des choses, on va vous entendre avec gratitude évidemment dans un mémoire.

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

2285 Bien c'est ça, au nom de l'Institut, un mémoire serait très probablement présenté.

2290 Alors si le projet de dragage s'avérait justifié, s'il s'avère justifié, effectivement, quelle est la liste des solutions que l'étude d'impact a analysées pour réduire ses impacts environnementaux, premièrement de manière durable – et là, la durabilité, le mot durable a un sens – et deuxièmement, à une échelle spatiale plus vaste que l'échelle locale?

Alors dans la liste des solutions, celles qui ont été retenues, ce serait une autre question ensuite.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2295 Alors monsieur Michaud, vous avez entendu la question. Les variantes que vous avez examinées pour résoudre les problèmes constatés.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

2300 Oui, dans la question, j'aimerais peut-être, monsieur le Commissaire, si vous pouviez me clarifier la notion d'échelle plus large des impacts?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2305 Monsieur Brunel, voulez-vous le clarifier?

**PAR M. PIERRE BRUNEL:**

2310 Je peux aller de façon plus concrète. Comme je vous dis, l'expert de l'IQBIO va venir poser des questions beaucoup plus concrètes qui découlent de ça.

2315 C'est l'échelle spatiale plus vaste, l'échelle spatiale plus vaste que le lac, puisqu'on parle d'un écosystème de rivières. Alors il y a des impacts en aval. Il y a des impacts qui viennent de l'amont, puis des impacts qui s'en vont en aval. C'est un exemple.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2320 D'accord. Alors on peut dire que monsieur Brunel cherche des options qui tiendraient compte des facteurs sur une échelle spatiale la plus large possible, de manière à éviter les impacts de l'intervention, genre actions à la source, etc., etc.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

2325 Effectivement, il y a pas d'action de suivi qui est prévue jusqu'au fleuve, mais sinon, il y a quand même des actions de suivi qui sont prévues plus largement!

Je permettrais à monsieur Gagnon de glisser un petit mot là-dessus!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2330 Merci. Monsieur Gagnon.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2335 Alors j'aimerais rappeler que, bon, dans l'analyse environnementale qui est présentée dans l'addenda 3, parce que – peut-être pour faire un petit retour en arrière!

Le projet, historiquement, a été ajusté...

2340 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Modifié.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2345 ... modifié même de beaucoup. À l'origine, c'était un projet de barrage qui visait à faire baisser l'eau du lac. D'abord construire le barrage, faire baisser l'eau du lac, excaver les sédiments et après ça, remonter l'eau dans le réservoir ou le lac.

2350 Bon, de par les impacts qui étaient assez importants, il y a eu révision du projet et qui a donné suite à la présentation de l'addenda 3 qui répondait aussi, qui devenait en soi un projet plus acceptable environnementalement parlant.

2355 Donc entre les deux (2) projets qui ont été présentés, il y a eu un gain substantiel, je pense, au niveau de l'environnement et des mesures d'atténuation qui ont été présentées.

2360 À ce titre, dans la présentation, on a fait état des mesures d'atténuation de façon sommaire, au niveau des travaux. Je veux rappeler aussi que l'intervention est limitée à un (1) des trois (3) lacs surtout, et quand les travaux sont réalisés, on le fait aussi avec des mesures d'atténuation, un programme de surveillance, un programme de suivi.

2365 Et toutes les activités de pompage de sédiments sont réalisées en appliquant des mesures d'atténuation. Par exemple, comme il a été fait mention dans la présentation, on va travailler à l'intérieur d'un rideau à sédiments pour contrôler la dispersion des matières en suspension qui pourrait survenir durant les travaux.

2370 Les travaux vont être effectués aussi avec un GPS, donc le godet-pompe va excaver, va pomper le matériel qui a été identifié pour être retiré, et pas plus. On intervient sur une frange aussi de végétation qui est limitée.

On conserve toujours une bordure de végétation exempte d'intervention. Donc les premiers dix mètres (10 m) ne seront pas touchés.

2375 Dans les zones d'intervention, on contrôle aussi l'épaisseur des sédiments qui sont pompés. La période de travaux aussi est contrôlée. On effectue les travaux en dehors de la période de villégiature ou d'utilisation plus importante par la population ou les résidents du lac.

Et aussi, on travaille en dehors des périodes de fraie des poissons.

2380 Donc ça, c'est pour ce qui est des travaux ponctuellement ou localement dans le lac. Tout ça a pour effet aussi de minimiser les impacts en aval évidemment. Parce que si on travaillait sans contrôler les matières en suspension, on pourrait avoir un impact en aval du lac.

2385 Mais outre ça, actuellement, je vois pas les autres impacts qu'on pourrait avoir en aval du lac.

Pour ce qui est de l'amont, pour l'instant, je crois que les interventions sont limitées, donc je vois pas d'impact en amont.

2390 On préserve la pérennité des habitats qui sont dans les deux (2) premiers bassins où il y a une aire de concentration d'oiseaux qui est protégée.

2395

Pour l'essentiel, c'est ça. Et j'aimerais peut-être ajouter aussi qu'on va continuer aussi, la Régie va continuer à articuler son plan d'action pour faire des interventions ciblées dans le bassin versant du lac.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2400

D'accord. Alors monsieur Brunel, je vous invite, si vous voulez, à vous réinscrire au besoin, d'accord! Merci.

---

**SERGE PILOTE**

2405

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Serge Pilote.

2410

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2415

Monsieur le Commissaire, moi, j'ai lu tous les textes qui ont été déposés par le BAPE. Et dans le premier document qui a été déposé, la première étude d'impact qui a été déposée, on retrouve là-dedans qu'en 73, il y a un inventaire qui est effectué par Richesses naturelles qui indiquait que soixante-deux pour cent (62 %) de la superficie des Trois Lacs était couverte de plantes aquatiques, soixante-deux pour cent (62 %).

2420

En 2006, un inventaire semblable indiquait un taux de couverture de soixante-dix-sept pour cent (77 %).

Tantôt, j'ai entendu cinquante-trois pour cent (53 %), je sais pas si les chiffres diffèrent selon la personne qui parle, en tout cas!

2425

Donc c'est une augmentation, en trente-trois (33) ans, qui représente à peu près point quinze pour cent (0,15 %) d'augmentation de superficie de couverture des Trois Lacs.

Ma question est la suivante là-dessus! Pourquoi y a-t-il urgence d'agir en faisant du dragage?

2430

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Comparativement au moment...

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2435

De faire du dragage dans ces endroits-là, alors qu'on n'a pas de plan de gestion du bassin versant ou d'un plan directeur des Trois Lacs! On met la charrue un peu avant les boeufs, comme on dit.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2440

D'accord. Alors votre question s'adresse à qui?

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2445

Au promoteur et aussi aux gens...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2450

D'accord, on va faire à tour de rôle.

Je profite de l'occasion pour vous dire qu'il y a beaucoup de documentations qui ont été déposées auprès de la Commission, et tout est disponible à travers le site Web et les centres de consultation, étant donné que pour des circonstances particulières que vous connaissez tous, l'audience d'aujourd'hui vient bien après la date de départ officielle du mandat.

2455

Évidemment, on n'a pas chômé entre-temps, comme équipe de la Commission, donc on a reçu beaucoup de documentations, alors je vous invite à aller consulter.

Alors cela dit, la question s'adresse à vous d'abord, monsieur Michaud! Y a-t-il vraiment urgence en la demeure, étant donné que les conditions ne se sont pas aggravées de façon dramatique depuis, entre combien d'années, vingt (20) ans ou plus?

2460

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

2465

Au niveau de l'aggravation de la situation, je pense que c'est les citoyens qui sont à même de le dire. On a vu les témoignages tout à l'heure des citoyens qui sont là depuis plusieurs années qui nous ont témoigné de l'aggravation de la situation depuis quelques années.

Donc à ce titre, je passerais peut-être la parole à monsieur Gagnon pour répondre à la question, ciblant l'urgence d'agir, surtout en perspective d'une absence de plan directeur.

2470

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2475

En fait, monsieur Pilote cite des chiffres qui se trouvent dans la documentation du rapport.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

Oui, peut-être un premier volet sur les chiffres de la superficie des herbiers.

2480

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Si vous permettez, au niveau de la superficie des herbiers, on va vérifier, parce que c'est toujours en référence par rapport à quoi on a mesuré la surface des herbiers. Parce qu'on peut le mesurer par rapport au périmètre du lac, puis on peut le mesurer par rapport à la surface totale du lac, on peut le mesurer par rapport à bien des choses.

2485

Donc si vous permettez, on va vous revenir.

2490

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Très bien. Entre-temps, faites votre recherche, je vais prendre l'autre moitié de la question de monsieur Pilote!

2495

Monsieur Rochon et éventuellement vos collègues, ça donne quoi une intervention ponctuelle de cette nature-là, si le lieu est en quelque sorte le déversoir, c'est le cas de le dire, de plein de choses qui sont tributaires de plein d'autres activités qui dépassent l'envergure du lieu d'intervention?

2500

Alors ne serait-il pas plus approprié de songer à ça dans le cadre d'une intervention globale multidimensionnelle qui tient compte de plein de facteurs?

Et c'est quoi le rôle du ministère dans cette question-là particulièrement?

2505

**PAR M. YVES ROCHON:**

Bien, je vous dirais tout d'abord, c'est sûr qu'au niveau des évaluations environnementales, le règlement, la façon qu'il est fait, c'est lorsqu'un projet est soumis aux évaluations environnementales, nous devons procéder à l'analyse du projet comme tel.

2510

Maintenant, il est vrai que dans ce cas précis, ce cas-là est quand même assez particulier, parce qu'effectivement, assez rapidement à travers l'analyse du dossier, on a constaté que le lac joue un rôle un petit peu effectivement, il reçoit, il joue un petit peu le rôle d'une trappe à sédiments mégagéante, si on veut, au sein du bassin versant.

2515

On voit même des critères de qualité de l'eau qui s'améliorent d'amont en aval du lac, quand on regarde au niveau de la rivière, là.

2520 Par contre, ce qu'on a constaté dans le dossier, et pourquoi on a participé quand même, je dirais d'une façon pas usuelle dans le traitement de ce dossier-là, c'est beaucoup parce que les citoyens, effectivement, ont montré un intérêt très grand à vouloir changer les choses au niveau de leur lac.

2525 Donc il serait difficile à notre niveau, d'entrée de jeu, de refuser d'analyser un tel dossier, de ne pas continuer le processus d'évaluation, en considérant que le plan directeur n'est pas réalisé.

2530 D'autant plus que toute la question des plans directeurs de l'eau, tout ça, c'est quand même assez récent, cette façon de faire qui est dans le sillage de tous les bassins versants prioritaires, où ce qu'on parle de plans directeurs des bassins versants et tout ça; c'est une problématique qui s'est développée, c'est tout un constat d'informations qui s'est développé au cours des dernières années.

2535 Donc je pense qu'il y a un élément d'évolution là-dedans qui faisait que lorsque le projet nous a été soumis au début, la question des plans directeurs, tout ça, était pas aussi bien formalisée qu'elle l'est aujourd'hui, d'où l'intérêt qu'on a dans les questions et commentaires, dans la troisième série de questions.

2540 On a demandé au promoteur d'aller plus de l'avant, parce que c'est clair que le plan directeur, c'est pas juste un document, c'est pas juste un rapport à faire pour le faire avec des belles figures! C'est un document très stratégique qui doit aller chercher la concertation de tous les acteurs du bassin versant, pour régler une problématique. Donc c'est un document très très stratégique, très important dans la solution de la problématique.

2545 Par contre, on comprend que faire un tel document, dans le contexte des Trois Lacs qui a un très grand bassin versant, qui dépasse même les frontières des MRC, c'est quelque chose d'ardu.

2550 Alors on se retrouve dans une situation effectivement où ce qu'il n'y a pas de plan directeur, mais on a une volonté des gens d'améliorer l'équipement, si je pourrais dire, récréotouristique, le volet récréatif de leur lac. Et la région, pour une région comme ici, on sent que le lac a une importance du point de vue récréotouristique.

2555 Donc nous, on a conçu qu'on peut continuer l'analyse, on peut continuer à regarder le dossier tout en maintenant l'importance d'aller vers un plan directeur puis de régler ça.

2560 Puis la résultante de ça, c'est sûr que la Régie, c'est-à-dire l'initiateur, se trouve à vivre un risque. Le risque, c'est de faire un projet, ne pas réussir à compléter le plan directeur et ne pas régler les grosses problématiques fondamentales du bassin versant et là, le côté durabilité risque d'en prendre un coup. Parce qu'effectivement, le projet pourrait être à refaire dans les prochaines années éventuellement.

Comme j'ai dit au départ, c'est très difficile d'évaluer comment va se comporter le lac au niveau de la sédimentation dans le futur. On a une idée par le passé, mais le futur, on le sait pas.

2565

Et ce qu'on peut savoir, c'est si les problématiques fondamentales que le plan directeur va guider à régler, si c'est pas réglé, le risque que vit la Régie, c'est de revoir cette problématique-là à court ou à moyen terme, et donc réinvestir sur des projets.

2570

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Dans une réponse à une des questions du MDDEP, la Régie s'est manifestée favorable et prête à faire sa part par rapport au plan directeur, mais la question se pose: combien peuvent-ils embrasser, c'est-à-dire les dimensions du bassin versant dépassent la capacité locale de le faire, alors c'est quoi la chance effectivement de réussite et qu'est-ce que ça signifie, finalement, s'ils préparent un plan directeur, ça ressemblerait à quoi, sa mise en oeuvre, avec leur bonne volonté, s'il s'agit des activités et des choses qui dépassent leur capacité d'agir pour influencer le cours des choses, finalement?

2575

2580

**PAR M. YVES ROCHON:**

Actuellement, il y a comme un momentum qui s'installe qui est intéressant. Parce qu'avec tous les éléments qu'on fait au niveau de la gestion des bassins versants, toute cette façon-là de gérer qu'on a commencé à développer au Québec, on inscrit un momentum important.

2585

C'est-à-dire que l'organisme de bassin versant, de l'ensemble du bassin versant de la rivière Nicolet doit lui-même développer son plan directeur et le déposer dans les deux (2) prochaines années, en 2010, vous pourrez nous le confirmer. Donc c'est un momentum intéressant.

2590

Parce que, si on peut dire, l'organisme parent, le grand bassin versant qui, lui, interagit sur l'ensemble de la problématique, pourra aider la Régie à faire son propre plan directeur qui est peut-être plus micro, mais qui pourra quand même, au niveau de la concertation des acteurs, bénéficier de ce qui se fait à un niveau plus global.

2595

Donc ça, c'est un élément, je pense, positif qui permet d'envisager peut-être une solution qui va arriver au niveau de cette problématique-là.

2600

**PAR LE COMMISSAIRE:**

En fait, pour poser la question clairement! Pour éviter que cette intervention qui se nourrit de la bonne volonté des citoyens d'ici et de leur intérêt fort légitime, pour éviter que ça ne devienne pas un simple coup d'épée dans l'eau et qui, comme vous le dites, bien, on aura à



2605 reprendre tout ça, parce que finalement les facteurs contributaires de cette situation en amont ne sont pas réglés, ils risquent d'être réglés une fois le plan directeur mis en oeuvre véritablement dans deux (2) ans, avant que ça commence à porter fruits, ça va être quatre (4) ans, cinq (5) ans, six (6) ans, alors ce serait quoi votre conseil désintéressé de professionnel pour que ça ne devienne pas un coup d'épée dans l'eau?

2610 Est-ce qu'on leur dit, attendez donc un peu pour la mise en oeuvre de ce plan directeur, quoi?

**PAR M. YVES ROCHON:**

2615 Bien, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'actuellement, c'est difficile pour le ministère actuellement de pouvoir prédire si ça va être un coup d'épée dans l'eau ou pas.

2620 Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a un risque. Il y a un risque actuellement qu'on constate, à voir les données de la qualité de l'eau du bassin versant du lac, les problématiques des différents tributaires, il y a un risque que certaines des interventions n'atteignent pas les objectifs que la Régie s'est donnés.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2625 Ou ne soient pas durables dans le temps.

**PAR M. YVES ROCHON:**

2630 Ne soient pas durables. C'est présent, puis ce risque-là va s'amenuiser au fur et à mesure que les problématiques au niveau du bassin versant sont prises en charge.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2635 Madame Dauphin, d'autre chose à ajouter à ce propos?

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

2640 En fait, nous, on vient de terminer le diagnostic effectivement à l'échelle globale du bassin versant de la rivière Nicolet, donc y compris le sous-bassin de la rivière Nicolet Sud-Ouest et effectivement, de faire un PDE dans ce sous-bassin versant là, c'est primordial pour nous, c'est nécessaire d'ailleurs.

2645 Et surtout, ça va aussi nous permettre...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Un PDE?

2650 **PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

Un plan directeur de l'eau qui a des conséquences sur l'aval aussi, parce que c'est vraiment la tête de bassin.

2655 Donc pour nous, c'est aussi primordial de travailler à l'amont des cours d'eau, parce qu'on parle de la sédimentation. On n'a pas parlé aussi des crues qui sont générées par le bassin versant des Trois Lacs également qui a des répercussions également en aval, donc dans la rivière Nicolet Sud-Ouest.

2660 Donc on va travailler ensemble là-dessus de toute façon sur un plan directeur de l'eau.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2665 Ici je vous pose la même question que j'ai posée à monsieur Rochon, un avis désintéressé d'un conseiller technique intéressé par rapport au risque éventuel d'une intervention comme ça, pour que ça ne devienne pas un coup d'épée dans l'eau, ce serait quoi votre conseil?

**PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

2670 Bien, déjà il y a des actions qui se font déjà à l'échelle du bassin versant. Donc il y a déjà sûrement une baisse du phosphore et des sédiments qui arrivent dans le lac.

2675 Mais c'est vrai que le problème, c'est que le sédiment avec du phosphore est déjà dans le lac en grande quantité, donc ça va demander de toute façon des années avant que ce phosphore puisse se faire assimiler par les végétaux.

2680 Donc en tout cas, il faut commencer, c'est déjà commencé, donc il faut continuer, et surtout à plus grande échelle, à l'échelle globale du bassin, du sous-bassin versant des Trois Lacs.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Monsieur Gagnon, avez-vous trouvé les données que vous recherchez?

2685 **PAR M. FRÉFÉRIC MICHAUD:**

Si je peux me permettre, juste un petit peu avant, au niveau de la Régie! La Régie s'est formellement engagée dans une résolution de réaliser un plan directeur de l'eau de sous-bassin,

2690 tout en étant consciente de l'ambiguïté, justement de la relation COPERNIC, c'est-à-dire que  
COPERNIC a déjà la responsabilité, mais donc le désir de cohésion est très fort.

2695 À ce titre, je soulignerai que le changement de nom de la MRC des Sources est tout  
récent, et ça vient entre autres d'une prise de conscience que la MRC des Sources, c'est les  
sources du bassin versant de la Nicolet.

Donc il y avait eu, dans le processus de réflexion au changement de nom, il y avait eu  
une prise de conscience que si on règle nos problèmes chez nous, les problèmes nous viennent  
pas de plus haut en amont, on règle notre solution nous-mêmes et on découle pas d'ailleurs,  
effectivement.

2700 Et à ce titre, on pourrait peut-être revenir aussi sur les pourcentages d'herbiers dont  
monsieur faisait référence. Je passerais la parole à monsieur Gagnon.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2705 Alors monsieur le Commissaire, il y a un document qui a été déposé à la Commission et  
qui fait état justement des recouvrements par les plantes aquatiques du lac Les Trois Lacs, les  
différences entre 73 et 2006.

2710 Donc ce document vous a été déposé. Je sais pas si vous voulez que je présente les  
chiffres?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2715 Allez-y rapidement.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2720 Alors dans le premier lac, on parle d'un pourcentage de recouvrement, en 73, qui était de  
quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %). Et il était, en 2006, de quatre-vingt-dix-neuf pour cent  
(99 %).

Au deuxième lac, on parle de cinquante-six pour cent (56 %) en 73 et de soixante et un  
pour cent (61 %) en 2006.

2725 Et finalement au troisième lac, de trente-huit pour cent (38 %) en 73 et maintenant à  
quarante pour cent (40 %).

2730 Ce qui fait un total, pour chacune des années, de quarante-neuf pour cent (49 %) en 73  
et cinquante-deux point six pour cent (52,6 %) en 2006.

J'aimerais aussi apporter une autre information! C'est que déjà en 75 ou 76, il y a une étude qui avait été faite sur le lac, une caractérisation sur le lac Les Trois Lacs, il y a deux (2) propositions, deux (2) solutions qui avaient été proposées à ce moment-là.

2735

C'était la réduction des apports externes et le dragage des sédiments.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2740

D'accord.

Alors merci beaucoup monsieur Pilote. Avez-vous une deuxième question, allez-y!

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2745

Selon l'étude d'impact, la rivière Nicolet transporte des dépôts chaque année, cinquante mille mètres cubes (50 000 m<sup>3</sup>) de sédiments dans Les Trois Lacs.

2750

Le projet expérimental, on prévoit enlever vingt-huit mille tonnes (28 000 t) de sédiments, ce qui veut dire quoi, quinze mille mètres cubes (15 000 m<sup>3</sup>) à peu près de sédiments dans douze (12) secteurs, ça veut dire sur trois (3) ans.

2755

Je veux dire à peu près dix mille tonnes (10 000 t) à peu près par année qu'on va enlever, alors qu'il en rentre cinquante mille tonnes (50 000 t), entre cinquante (50 000 t) et cent mille tonnes (100 000 t) par année.

2760

Ma question est la suivante! Si le projet de dragage présenté est une phase expérimentale, tel qu'on le décrit dans tous les documents qui ont été déposés, est-ce qu'il va avoir une phase plus importante après la phase d'expérimentation qui va permettre de draguer en avant de chaque propriété ou en avant de chaque plage autour des Trois Lacs?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2765

OK, d'accord. Alors monsieur Michaud.

**PAR M. FRÉFÉRICK MICHAUD:**

2770

Sur cette question en deux (2) temps, je passerais également la parole à monsieur Gagnon pour une question environnementale.

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Pour ce qui est des quantités, c'est bien les quantités que monsieur fait allusion.

2775 Pour ce qui est de la deuxième question, je vous demanderais peut-être de la répéter, j'en ai perdu un petit bout.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2780 Si le projet est un projet expérimental, il va certainement y avoir après la phase expérimentale un projet qui va représenter quelque chose de plus important en termes de volume, en termes de tonnage...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2785 Oui, voilà!

**PAR M. SERGE PILOTE:**

2790 Après trois (3) ans d'expérimentation, qu'est-ce qu'on va faire comme pas suivants?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2795 Est-ce que le projet, par son caractère expérimental, est-ce qu'il représente éventuellement le premier acte ou une sorte de prélude pour des interventions ponctuelles mais multiples et plus tard à travers le temps, et même monsieur Pilote a dit voire devant chaque propriété pratiquement?

2800 Est-ce qu'on doit comprendre le caractère expérimental en ce sens-là?

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

2805 Le caractère expérimental du projet de pompage des sédiments au Trois Lacs tient au fait qu'on procède à un pompage et on vérifie en même temps les effets du pompage. C'est dans ce sens-là qu'on le voit comme un projet pilote, parce qu'on le suit et on documente les effets.

Et pour l'instant, il est pas planifié ou il y a pas de planification outre les trois (3) années de prévues dans le projet, d'aller plus loin pour l'instant.

2810 S'il y a un autre projet...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2815 D'accord. De toute façon, s'il y a un autre projet, le régime qui gouverne nos activités dans ce pays, il est fort à parier qu'il va rester le même, j'espère, donc ça va être soumis à une autre évaluation, une autre analyse.

Monsieur Pilote, merci beaucoup.

2820

---

**RÉNALD CANTIN**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2825

Monsieur Réналd Cantin.

Et avant ça, oui madame!

2830

**PAR Mme MARIE-JOSÉE GOULET:**

Moi, j'avais juste quelque chose à spécifier pour la première question de monsieur Pilote! C'était concernant entre autres le pourcentage de recouvrement des plantes. C'était juste une information peut-être qui vient se joindre à ça.

2835

C'est que nous, en 2001, on a fait une autorisation, puis là, je suis pas au courant si ça l'a été réalisé, mais il y a une autorisation pour retirer les plantes. C'était pas un dragage, c'était seulement un fauchage, entre autres dans le secteur de la plage publique sur quatre-vingts mètres (80 m). Puis aussi dans un secteur de la rampe de mise à l'eau à Asbestos, sur une

2840

largeur de trois mètres (3 m) ou à cinq mètres (5 m) à peu près dans ce secteur-là.

C'était juste une information. Peut-être que je pourrais remettre l'autorisation si vous l'avez pas déjà.

2845

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ah oui, on apprécierait beaucoup.

Est-ce que ces travaux ont été effectivement réalisés tels que proposés?

2850

**PAR M. FRÉFÉRIC MICHAUD:**

Selon l'information qu'on aurait à ce jour, c'est pas l'Association qui a réalisé ces travaux, ce serait davantage la Ville d'Asbestos.

2855

Est-ce que les travaux ont été réalisés ou non, bien là, on a des gens qui sont ici qui étaient pas en poste, je crois, en 2001, en tout cas, je sais pas!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2860

D'accord. Alors quand vous aurez l'information, vous allez nous la transmettre!

Alors monsieur Cantin, on vous écoute, bonsoir!

2865

**PAR M. RÉNALD CANTIN:**

Bonsoir. Monsieur le Commissaire, le promoteur a qualifié les impacts sur le milieu humain de majeurs et positifs.

2870

Pourrait-on mieux connaître l'impact économique actuel des Trois Lacs ainsi que les retombées escomptées?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2875

Les impacts, c'est-à-dire les impacts économiques de la situation actuelle des Trois Lacs?

**PAR M. RÉNALD CANTIN:**

Oui, en rapport avec ce qui est escompté.

2880

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, très bien. Alors monsieur Michaud, vous avez compris la question?

2885

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

Oui, merci monsieur le Commissaire.

2890

Au niveau des impacts économiques, la valeur socioéconomique des Trois Lacs dans la région est relativement manifeste, je vous les ai nommés tout à l'heure. Il y avait la quantification...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2895

En fait, la question d'abord se pose par rapport aux impacts négatifs de la situation actuelle et en quoi le projet proposé aurait effectivement contrecarré, ça a créé des avantages ou des impacts positifs sur le plan socioéconomique.

**PAR M. FRÉFÉRICK MICHAUD:**

2900

Oui. Sur les impacts du projet actuel, les impacts négatifs de la situation du lac actuellement, dans le fond, je devrais reprendre un peu une anecdote qui m'a été contée par monsieur Jean-Claude Fréchette, à savoir la valeur des propriétés autour du lac Les Trois Lacs qui a pour ainsi dire grimpé depuis l'annonce d'une prise en charge du milieu.

2905

Les propriétés, c'est intangible, si on peut dire, de mesurer ça. La vente des propriétés qui est facilitée depuis l'annonce du projet.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2910

Là, vous venez de donner matière à réfléchir à tous ceux qui pensent un peu ce qui est derrière les plans et tout ça. Alors la valeur a augmenté beaucoup?

**PAR M. FRÉFÉRICK MICHAUD:**

2915

Bien, c'est un phénomène qui est québécois effectivement. La valeur des propriétés autour des lacs augmente.

2920

C'est comme nous disait monsieur Lafontaine tout à l'heure, une municipalité dont le barrage s'est rompu et le lac a disparu, les maisons ne se vendaient plus ou se vendaient pour la valeur des taxes. Le barrage a été reconstruit récemment et maintenant, c'est, comme disait monsieur Lafontaine, les municipalités en sont bien heureuses!

2925

Donc ça, c'est un impact, c'est un exemple de ce qui peut arriver lorsqu'un lac disparaît, si on peut l'appeler, si on peut l'appeler ainsi.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2930

Non, on souhaite pas ça, évidemment. En fait, moi, j'aimerais préciser davantage la question de monsieur Cantin.

2935

Est-ce qu'il y a certains avantages économiques que la région commençait à perdre à travers disons les derniers cinq-dix-quinze (5-10-15) ans, à cause de la dégradation constatée?

À vous entendre, on dit qu'il y a une dégradation continue de la qualité du lac. Alors est-ce que cette dégradation constatée de la qualité du lac se traduit par une dégradation des avantages économiques qui lui sont associés?

2940

C'est ça la question d'abord. Et puis deuxième volet, c'est quoi les projections positives une fois le projet réalisé!



**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

2945 À ce titre, pour la quantification des avantages qui auraient été perdus dans les dernières années, non, ce n'est pas une caractérisation qui a été faite.

2950 Je pourrais souligner par exemple que présentement, on a différentes institutions présentes sur le territoire, j'ai parlé du Camp musical tout à l'heure où ce qu'on parle de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des utilisateurs qui proviennent de l'extérieur de la région. Donc c'est un apport économique pour la région. Donc ce n'est pas une utilisation par la clientèle locale, c'est vraiment un apport économique extérieur.

2955 On parle de Oxy-Aventure de mille (1000) à deux mille (2000) personnes par année dont quatre-vingts pour cent (80 %) proviennent des utilisateurs de l'extérieur de la région, qui viennent ici au Trois Lacs, donc investir dans notre communauté si on peut dire par la location d'embarcation, donc des temps de séjour dans la région.

2960 Club chasse et pêche, on parle de quatre-vingt-dix pour cent (90 %), lui, c'est l'inverse, quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de clientèle locale, mais on parle de deux cents (200) membres à vie, cent cinquante (150) cartes de membre vendues.

2965 On parle de la Villa du Campeur, c'est cinquante (50) familles par année. On parle d'une nuit à une semaine dans les hébergements, puis quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de la clientèle qui vient de l'extérieur de la région.

Puis Villa du Campeur, c'est un camping qui est en bordure de l'eau, donc c'est manifeste qu'en cas de dégradation continue du lac, il y aurait une perte d'activités économiques pour ce camping-là directement reliée, due à la perte du bénéfice d'usage du lac.

2970 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

2975 **PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

Il y a des nombres d'emplois aussi qui sont rattachés. Camp musical, on parle de trente (30) employés. Trois (3), Club chasse et pêche. Deux (2), Oxy-Aventure. Un (1), Villa du campeur, et deux (2), Camping L'Oiseau Bleu.

2980 Dans une région comme la MRC des Sources, des nombres qui frôlent les quarante-cinq (45) emplois, c'est majeur d'avoir une activité qui génère quarante-cinq (45) emplois pour notre région.

2985 Peut-être que pour une ville comme Montréal, quarante-cinq (45) emplois, c'est négligeable, mais pour ici, c'est majeur.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2990 Ah, mais Montréal, c'est pas la référence de la planète!

On va prendre une pause de dix (10) minutes et on reprendra tout de suite après. Merci.

2995

---

SÉANCE SUSPENDUES QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**MARIE-CLAUDE FONTAINE**

3000

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Prenez place s'il vous plaît, on reprend le travail!

3005

J'invite madame Marie-Claude Fontaine à venir poser ses questions.

Bonsoir madame Fontaine, on vous écoute.

3010

**PAR Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE:**

Bonjour monsieur le Commissaire. Je voulais savoir d'abord, peut-être que ma question va plus s'adresser au ministère, j'ai deux (2) questions en fait, savoir un peu, selon mes connaissances en tant qu'écologiste, bon, bien qu'on sait que peut-être intervenir au milieu dans le lac pourrait avoir un impact entre autres sur l'écosystème, mais c'est de savoir aussi si l'eutrophisation aura pas aussi un impact sur les plantes à statut précaire ou les habitats fauniques qui sont là présentement, si on laisse ça aller comme c'est là.

3015

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3020

D'accord. Monsieur Rochon, je sais que madame Nault n'est pas encore là, mais on peut attendre!

**PAR M. YVES ROCHON:**

3025

Bien, je peux peut-être donner un élément de réponse là-dessus.

C'est qu'effectivement, oui, mais là, on va parler de grande eutrophisation. Ce qu'on constate au niveau de ce lac-là, on n'est pas rendu à cette étape-là d'eutrophisation, mais on a des cas, quand on voit dans la littérature, où ce que les taux de phosphore sont dans l'ordre de six cents microgrammes par litre (600 mg/l), ce qui est quelque chose comme dix (10) fois plus élevé qu'ici, où ce que là, on a vraiment la création de zones dans le plan d'eau où ce qu'on n'a plus d'oxygène. Puis là, on a vraiment des taux de mortalité de poissons l'hiver, des choses comme ça.

3030

3035

C'est des cas d'eutrophisation majeurs qui peuvent se produire, mais c'est pas ce que l'étude d'impact nous montre actuellement, où ce que le pourcentage du lac qui est sans oxygène, il y a aucune occurrence qui a été détectée, et où ce qu'on constate quand même que la diversité végétale est quand même assez grande, assez abondante.

3040

On peut constater des fois aussi des cas d'eutrophisation où ce que ça va être une espèce qui va envahir, comme dans les cas des espèces envahissantes, comme par exemple la baie Missisquoi où on a des myriophylles qui envahissent beaucoup, ou la châtaigne d'eau dans d'autres exemples.

3045

C'est un autre genre de problématiques qui sont pas ce qu'on voit actuellement. Il y a beaucoup de plantes, mais il reste quand même que c'est une biodiversité, c'est une bonne diversité biologique.

3050

Je sais pas si madame Nault veut ajouter quelque chose?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

3055

Oui, bien, dans le fond, le cortège végétal qui est en place, c'est typique on pourrait dire d'un milieu méso-eutrophe, donc on remarque une certaine abondance de plantes aquatiques. Mais comme monsieur Rochon disait, on a une diversité au niveau des espèces, donc on maintient quand même une bonne biodiversité des habitats aussi.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3060

Vous me permettez, madame Fontaine!

3065

Si on fait une sorte de rétrospective mentale dans sa tête, à la lumière de toute la connaissance que nous avons à propos de l'évolution de ces systèmes lacustres, et on se met à imaginer ça ressemblait à quoi, ce lac-là, en 1608 ou 1756 ou 1840.

Est-ce que c'était dans un état plus ou moins idyllique, stable comme ça, et puis ça commençait à se dégrader à la fin du siècle? Ce serait quoi?

3070

Vous n'êtes pas tenus absolument à répondre!

**PAR M. YVES ROCHON:**

3075

Non, on s'est posé la question, ça fait qu'on peut nous-mêmes, parce qu'effectivement, on peut se demander, comparé à un lac dit naturel, dans le sens où on n'aurait eu aucune présence de l'homme sur le territoire, qu'est-ce qu'on aurait comme lac.

Donc la question est assez simple à poser, mais complexe à répondre.

3080

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Évidemment.

**PAR M. YVES ROCHON:**

3085

Ce qu'on peut comprendre, c'est, bon, à plusieurs niveaux, une des problématiques qu'on prend dans le dossier, dans ce cas-là, c'est la présence de phosphore. Bon, le phosphore, c'est un nutriment qui normalement à l'état naturel est très très rare dans l'environnement, ce qui fait qu'on parle souvent, puis vous entendez souvent à la radio, le phosphore, puis quand on vend de l'engrais, c'est surtout du phosphore qu'on vend, parce que c'est ça qui est un élément, comme

3090

c'est un élément limitatif dans l'environnement, bien, plus il y en a, plus l'environnement réagit en augmentant la croissance de tout ce qui est végétal. Ça peut être les algues, ça peut être les plantes, ainsi de suite.

3095

On a, au niveau de l'Estrie, il y a des chercheurs qui se sont posé la question sur comment on peut voir comment se comporte le phosphore dans les lacs, puis avec quelle variable on peut relier la présence du phosphore, sa concentration dans les lacs puis tout ça.

3100

Il y a des études qui ont été faites par Yves Prairie qui sont actuellement en instance, elles vont être publiées bientôt, mais on a pu quand même contacter, discuter avec le chercheur par un expert du ministère interposé.

3105

Ce qu'il faut voir, c'est sûr que c'est un lac qui serait pas oligotrophe comme tel; ce sera pas un lac avec peu d'herbiers et qui serait avec une eau claire et tout. Parce qu'il y aurait quand même, compte tenu de la présence des forêts, du type de sols qui sont présents dans le milieu, on aurait un lac qui serait dans l'ordre entre oligo puis mésotrophe, dans ces eaux-là, donc avec évidemment moins d'herbiers présents possiblement.

3110

Là, voyez-vous, en faisant leur analyse, bon, j'essaie de pas trop aller dans la complexité de leur analyse comme telle, mais ils sortent des concentrations de phosphore autour, je vais vérifier le chiffre et je pourrai vous le donner un petit peu plus tard, je pense que c'était douze (12 %) ou vingt pour cent (20 %), vingt microgrammes par litre (20 mg/l). Donc quand même qui le ramène à un domaine un peu plus mésotrophe.

3115

La façon qu'ils ont fait pour arriver à ça, c'est qu'ils ont regardé la variable forestière du territoire, puis ils ont refait leur modélisation en utilisant uniquement cette variable-là. Parce que la forêt génère aussi du phosphore; les milieux humides génèrent du phosphore; la nature génère du phosphore. C'est pas juste l'homme qui génère le phosphore, il est présent dans la nature. Nous, on a augmenté sa présence dans certains secteurs, mais naturellement, le phosphore est

3120

Au niveau des matières en suspension, au niveau sédimentation, on a une autre analyse qui a été faite; on a demandé un avis au Patrimoine écologique, basé sur la cartographie écologique.

3125

La cartographie écologique, c'est un peu une analyse du paysage qui permet de voir à partir des valeurs fondamentales du paysage la géologie, la topographie du milieu, tout ça, à quoi pourrait correspondre le milieu.

3130 Puis je pourrais demander peut-être à madame Nault d'expliquer un petit peu ce qui a été fait.

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

3135 Bien, à ce niveau-là, tout d'abord j'aimerais préciser que Les Trois Lacs se retrouve dans une région dans les Appalaches finalement, puis les Appalaches, c'est une roche sédimentaire qui est très friable, puis aussi c'est un socle rocheux qui est calcaire. Donc à la base, à ce niveau-là, on est déjà dans un endroit géologique où la présence de phosphore puis d'apport en sédiments est plus grande que supposons dans le Bouclier canadien où c'est une roche  
3140 beaucoup plus dure.

Donc à ce niveau-là, on parle déjà avec un lac qui, de façon naturelle, comme disait monsieur Rochon, ne serait pas oligotrophe, donc pauvre en éléments nutritifs. Ça serait déjà plus vers un lac mésotrophe, si on peut dire.

3145

**PAR M. YVES ROCHON:**

Peut-être rajouter mon chiffre! Selon les estimations faites par monsieur Yves Prairie, on pourrait évaluer le taux de phosphore à onze virgule six microgrammes par litre (11,6 mg/l) selon sa modélisation qu'il a faite. Donc ça donne une idée.

3150

Actuellement, les évaluations qu'il a faites, lui, sur le terrain, pour ce lac-là, c'était trente-six microgrammes par litre (36 mg/l), donc on parle de trois (3) fois plus bas.

3155

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Et le partage entre les facteurs attribués aux activités humaines versus les facteurs naturels, au début des années soixante-dix, une des études a dit à peu près dix (10 %) ou onze pour cent (11 %) serait attribuable à des facteurs naturels, et au-delà de quatre-vingt-trois (83 %) ou quatre-vingt-quatre pour cent (84 %), des facteurs relevant des interventions humaines.

3160

Ce partage-là n'a pas été modifié, selon vous, côté apport de phosphore j'entends, ce partage entre facteurs naturels, facteurs entropiques n'a pas changé beaucoup?

3165

**PAR M. YVES ROCHON:**

Bien en fait, oui, il a changé, mais c'est parce que la façon de modéliser les facteurs a évolué.

3170 Bon, tout ça, on utilise des modèles, des coefficients d'exportation souvent théoriques ou  
pratiques, puis il y a un décalage de modèles qui se font là-dessus pour essayer de déterminer,  
parce qu'il faut comprendre la problématique du phosphore, c'est pas une problématique locale,  
c'est une problématique qui est vécue dans plusieurs milliers de lacs aux États-Unis et en  
Europe. C'est vraiment un problème qui est présent pas mal partout au niveau de notre genre  
d'utilisation du territoire.

3175 Selon les modèles, la modélisation que monsieur Prairie a faite, lui voyait une charge  
beaucoup moins grande au niveau humain, parce que la charge forestière serait plus de l'ordre  
de trente pour cent (30 %) actuellement, plutôt que vingt pour cent (20 %), elle serait plus élevée.

3180 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc comparativement aux modélisations datant du début des années soixante-dix,  
l'apport, la contribution des activités humaines a diminué en pourcentage par rapport aux autres?

3185 **PAR M. YVES ROCHON:**

Elle n'a pas diminué, mais c'est parce qu'elle est calculée différemment avec des modèles  
plus précis. Donc c'est pour ça qu'on constate qu'il y a une diminution.

3190 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc les modèles d'aujourd'hui sont un peu plus fidèles?

3195 **PAR M. YVES ROCHON:**

Oui, c'est ça.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3200 D'accord. Donc trente pour cent (30 %), soixante-dix pour cent (70 %).

**PAR M. YVES ROCHON:**

À peu près, oui.

3205 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous voyez que votre question était...

3210 **PAR Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE:**

Oui, puis en fait, vous avez comme un peu posé ma deuxième question!

3215 Évidemment, quand on parle d'eutrophisation, à moins que je me trompe, mais on parle pas nécessairement de dire qu'un lac est eutrophe, mais plus du vieillissement du lac, du processus de vieillissement. Donc le lac peut être mésotrophe, mais bref, c'est son vieillissement dans lequel on mise.

3220 Bon, évidemment, on sait qu'il y a l'âge réel du lac, il y a aussi l'âge du vieillissement, souvent on peut évaluer l'âge d'un lac selon son état. Puis ce que j'aimerais savoir dans le fond, c'est que si on fait rien présentement dans le lac Les Trois Lacs, qu'est-ce qui va arriver?

3225 Est-ce qu'il va vieillir, est-ce qu'il va vieillir plus vite et est-ce qu'éventuellement, il va finir par mourir, dans le fond?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ou dans combien de temps il va devenir une tourbière?

3230 **PAR Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE:**

Exactement. Je sais que c'est dur de dire, bon, quel âge qu'il a, mais tu sais, c'est quoi au juste le niveau du vieillissement du lac actuel.

3235 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Rochon.

**PAR M. YVES ROCHON:**

3240

Bien, c'est difficile de donner une évolution dans le futur.

3245 La seule chose qu'on peut expliquer, qu'on peut comprendre, c'est que compte tenu de la présence des macrophytes, si rien n'est fait dans le bassin versant, les macrophytes ont pour effet de trapper les sédiments, c'est comme un peigne, les sédiments passent à travers les macrophytes, captent le sédiment, donc ça sédimente plus. Donc on augmente la rapidité d'eutrophisation.

3250 Ça, il y a plusieurs études qui démontrent ce fait-là. Comme les macrophytes meurent et il y a une libération de phosphore qui se fait, il y a un cycle qui se réalimente de l'acte de lui-même.



Effectivement, ce qu'on peut comprendre, c'est que ça va en accélérant.

3255 **PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est autocatalytique, comme on dit?

3260 **PAR M. YVES ROCHON:**

Oui, exactement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3265 Il y a un emballement naturel qui arrive par la suite.

**PAR Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE:**

3270 J'aimerais peut-être avoir la version aussi de savoir de ceux qui ont fait les études, ceux qui veulent faire...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous voulez poser la même question à la Régie?

3275

**PAR Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE:**

Exactement.

3280 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Michaud, l'opinion de la Régie sur la même question, si on laisse les choses telles quelles?

3285 **PAR M. FRÉFÉRICK MICHAUD:**

Effectivement, monsieur Rochon a déjà donné des éléments de réponse, de base. De prédire précisément la date de mort d'un lac, il y a beaucoup de variables qui entrent là-dedans, mais je laisserais monsieur Gagnon en faire une petite synthèse.

3290

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Gagnon.

3295 **PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

Monsieur le Commissaire, peut-être juste à titre indicatif, avant de répondre plus précisément là-dessus!

3300 J'ai deux (2) documents qui positionnent l'état trophique du lac Les Trois Lacs, un qui a été produit par COPERNIC et un autre qui avait été produit par le ministère de l'Environnement en 81. C'est une diagnose du lac Les Trois Lacs.

3305 Alors sur l'échelle trophique, le lac Les Trois Lacs se situe en un état de sept point cinq (7,5) à peu près sur dix (10). Donc ça le situe dans une situation méso-eutrophe mais pas mal plus proche d'eutrophe que de méso.

3310 Puis ce qui est présenté aussi dans l'étude de COPERNIC correspond aussi également, probablement que les deux (2) documents sont reliés.

En ce qui a trait au processus de vieillissement, comme monsieur Rochon l'a mentionné, ils ont un processus qui est enclenché actuellement, et on aura beau agir sur l'ensemble du bassin versant pour arrêter l'apport...

3315 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Parce qu'il y a une dynamique interne maintenant qui s'enclenche, oui.

3320 **PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

... l'apport des sédiments.

3325 Actuellement, il y a une charge interne dans le lac qui est là, qui est disponible pour les macrophytes, les plantes aquatiques; puis ce qui se passe, bien, c'est que le phosphore est consommé par ces plantes-là, les plantes poussent, meurent, retombent au fond, et là, le cycle du phosphore se poursuit.

3330 Puis plus, bien, il en tombe au fond, des plantes, à tous les automnes, cette matière-là s'accumule, et la charge de phosphore disparaît pas. Puis c'est comme ça qu'on finit par remplir le lac et puis favoriser le développement encore plus accéléré de remplissage du lac et d'accélération du processus d'eutrophisation.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3335 D'accord monsieur Gagnon.

3340 La question est importante, parce que les implications de ça sont importantes, dans le sens que si c'est le cas, s'il y a une dynamique autonome interne, que c'est enclenché, alors on peut dire qu'on est rendu à un point où on a beau maîtriser les facteurs contributaires en amont, et même si on maîtrise tout ça par un plan directeur à la source qui tient compte de toutes les sources, l'enclenchement de cette dynamique autofertilisante, à cause de ce qui est stocké déjà dans le lac, bien, le lac va accélérer, va passer à travers sa mort annoncée plus rapidement pareil, même avec la mise en oeuvre d'un plan directeur.

3345 Est-ce que ça serait une thèse raisonnable, ça, ou une conclusion provisoire raisonnable?

**PAR M. YVES ROCHON:**

3350 Bien, je vous dirais, à cause du taux de renouvellement des eaux du lac, puis le fait qu'on a un lac rivière, là, il y a quand même, d'après moi, on peut pas dire, j'ai l'impression que si on arrête l'apport extérieur de phosphore ou on le maîtrise à un niveau plus naturel, là, on va ralentir grandement le processus.

3355 Parce que le processus – oui, le remplissage aussi – mais le processus qui fait que le phosphore augmente, augmente la pression des macrophytes, est présent, mais c'est surtout l'apport du phosphore qui a une dynamique importante, à notre sens, dans le projet.

3360 Parce qu'une fois qu'on arrête les apports, ça veut pas dire qu'il y a pas nécessité de faire des interventions curatives dans le plan d'eau, mais il reste qu'avec les grands taux de renouvellement des eaux, d'après moi, ce phénomène-là devrait pas – il devrait se stabiliser.

Moi, j'ai l'impression qu'il y aurait une stabilité, mais pas d'augmentation, mais la stabilité – ce serait pas en régression, ce serait en régression probablement très faible, très très.

3365 Les exemples qu'on a dans la littérature où est-ce que l'arrêt d'enrichissement de sources externes fait qu'on constate plus une stabilité qu'une régression des herbiers, là, ou d'une augmentation.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3370 D'accord. Mais dans la mesure où monsieur Gagnon a fait référence à ça, dans la mesure où le taux de renouvellement d'eau n'enlève pas la masse végétale nécessairement qui s'y trouve, et dans la mesure où il y a déjà dans les sédiments un apport de phosphore endogène au lac n'est pas tributaire de ce qui vient par les tributaires ou les rivières, est-ce qu'on peut dire que la dynamique d'eutrophisation autonome et relativement autonome maintenant, est beaucoup moins tributaire des apports qui viennent de l'extérieur qu'il y a vingt (20) ans ou trente (30) ans?

3380 C'est ça la question que j'aimerais. Je sais qu'il y a peut-être pas une réponse précise à ça!

**PAR M. YVES ROCHON:**

3385 Bien en fait, c'est parce qu'on va constater ce phénomène-là dans des lacs qui ont des taux de renouvellement beaucoup plus lents, où c'est une dynamique qui va s'installer.

3390 Mais dans le genre de lac comme on a à Trois Lacs, c'est pas vraiment – parce qu'il faut comprendre qu'il y a d'autres éléments qui vont limiter la croissance des herbiers, puis les herbiers, une fois qu'ils sont là, bien, ils sont présents, puis une fois qu'ils ont atteint tout un espace, bien, ils vont se densifier à un moment donné, mais à un moment donné ça arrête.

3395 La végétation va recouvrir – tu pourrais peut-être expliquer, préciser cet élément-là – mais ça reste qu'on n'aura pas des espèces qui vont se développer sur des espèces. À un moment donné, ça stabilise, puis des facteurs comme la transparence de l'eau vont jouer aussi pour un rôle là-dessus.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3400 C'est sûr. Madame Nault, vous voulez ajouter quelque chose?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

3405 Oui. En effet, la dégradation, bien, la quantité de plantes aquatiques puis leur dégradation par la suite contribuent au vieillissement prématuré, selon l'abondance des macrophytes.

Par contre, je crois qu'en ce moment, dans Les Trois Lacs, le principal problème de remplissage du lac, c'est l'apport de sédiments du bassin versant.

3410 **PAR LE COMMISSAIRE:**

3415 D'accord. Et on vient de dire que maîtriser cet apport est loin d'être évident, étant donné que les facteurs qui contribuent dépassent largement notre capacité de maîtriser les choses, alors? Alors?

Si le facteur sédiments charriés par les rivières est le facteur le plus important, et si en deuxième lieu, on n'y peut pas grand-chose, alors on fait quoi?

**PAR M. YVES ROCHON:**

3420

Bien, on fait quoi! Comme j'ai dit tantôt, je crois que l'élément durabilité du projet, la réponse est là.

3425

Il faut absolument, on n'a comme pas le choix, de réduire les apports au lac. C'est un élément très important dans le contexte, qui nous apparaît de plus en plus important à l'analyse de ce dossier-là.

Et la discussion des experts impliqués dans le projet, c'est un élément fondamental.

3430

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Mais au risque de paraître ou d'être plutôt ennuyeux, ce qu'on a dit tout à l'heure que l'apport des sédiments, on n'y peut pas grand-chose. Est-ce que j'ai bien compris ça, de l'échange de tout à l'heure entre nous?

3435

**PAR M. YVES ROCHON:**

Non, je pense qu'on y peut, je pense que la Régie est capable de déposer un plan directeur de l'eau qui prend en charge...

3440

**PAR LE COMMISSAIRE:**

L'apport des sédiments en amont du lac?

3445

**PAR M. YVES ROCHON:**

Oui, parce que c'est une des problématiques qui va être identifiée. On le sait, l'étude d'impact l'a identifiée.

3450

Je pense que le diagnostic de la situation est quand même assez bien établi.

3455

Maintenant, ce qui reste à identifier, c'est les actions pour réduire ces apports-là, puis ça, je pense qu'il y a des choses à faire actuellement, bon, au niveau agricole, il y a des programmes qui ont été mis en route pour réduire cette problématique-là. Au niveau municipal, il y a des travaux qui se sont faits puis qui continuent aussi.

3460

Donc il y a, je dirais, tout le plan directeur de l'eau va permettre d'identifier puis de mettre en marche un ensemble d'éléments importants. Donc, il y a aussi la bande riveraine autour du lac qui doit être restaurée de plus en plus.

3465 On parle aussi d'un programme de contrôle des fosses septiques qui est souvent demandé ou proposé, pour s'assurer que les fosses septiques font bien leur travail, sont bien installées, permettent de retenir le phosphore. On sait que c'est pas la fosse septique qui retient le phosphore, mais c'est le sol environnant de la fosse septique. D'où l'importance qu'elle soit bien positionnée et bien installée.

Donc c'est l'ensemble de ces facteurs-là qui vont permettre de réduire les apports et de stabiliser la situation. Ça, c'est clair.

3470 Puis c'est faisable.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3475 D'accord. Alors deux (2) interventions avant, allez-y!

**PAR M. ROBERTO TOFFOLI:**

3480 Même si le plan directeur, on parle depuis tout à l'heure du plan directeur de l'eau, il n'a pas encore été déposé, il va être déposé l'année prochaine, mais dans le cadre du Plan d'action sur la lutte aux cyanobactéries du gouvernement qui a été déposé en 2007, donc c'est un plan d'action de dix (10) ans, donc il y avait une forte proportion du budget, d'un budget de deux cents millions (200 M\$) qui avait été accordé au secteur agricole, donc à peu près cent quarante-cinq millions (145 M\$), trois quarts (3/4) du budget qui vont au secteur agricole. Dans ce cadre-là, chacune des directions régionales du MAPAQ avait identifié des secteurs d'intervention prioritaires.

3490 Pour la région de l'Estrie, on a identifié cinq (5) bassins versants prioritaires dont le bassin de la rivière Nicolet Sud-Ouest. Donc on a des actions qui vont être prises au niveau de la pollution diffuse, donc surtout pour le problème de Nicolet Sud-Ouest, des Trois Lacs, c'est la charge sédimentaire, donc on a des actions pour réduire justement la charge sédimentaire.

Nous, on a identifié le secteur...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3495 Des actions comme?

**PAR M. ROBERTO TOFFOLI:**

3500 Comme par exemple l'aménagement de bandes riveraines, surtout les changements de pratique cultural au niveau des cultures annuelles, retrait des animaux des cours d'eau, donc principalement, c'est les principales actions qui vont être mises de l'avant.

3505 On a identifié ce secteur-là, parce que, bon, on avait évidemment, il y a pas de problème, mais ici dans le plan de lutte aux cyanobactéries, il y a pas de problème de cyanobactéries dans Les Trois Lacs, mais c'est la charge sédimentaire qui est très importante.

3510 Donc on a choisi, on a un plan d'action sur dix (10) ans; nous, pour les cinq (5) prochaines années, le bassin de Nicolet Sud-Ouest va faire partie des bassins prioritaires. On va réévaluer dans cinq (5) ans qu'est-ce qui va être fait.

3515 Probablement que dans cinq (5) ans, le bassin va être encore probablement sûrement prioritaire. On vise environ à peu près, environ sur les cinq (5) prochaines années, environ une centaine d'entreprises agricoles qui vont être accompagnées dans le bassin de la Nicolet Sud-Ouest, un bassin qui compte environ deux cent cinquante (250) entreprises agricoles, donc près de la moitié qui vont être accompagnées pour mettre en place des mesures de réduction de la charge sédimentaire.

3520 Mais on n'est pas capable de quantifier aujourd'hui, on n'a pas d'objectif non plus de charge sédimentaire, parce que c'est très difficile à mesurer, parce que nous, on travaille à l'échelle de la parcelle, alors que dans un bassin qui est si grand que ça, c'est difficile d'évaluer précisément c'est quoi la proportion.

3525 On parlait tout à l'heure des cinquante mille mètres cubes (50 000 m<sup>3</sup>) qui rentrent annuellement dans le lac, on n'est même pas capable d'évaluer la proportion qui vient du secteur agricole seulement.

3530 Donc c'est très difficile de se mettre un objectif en termes de réduction. Par contre, nous, on travaille à l'échelle des entreprises agricoles, donc on s'est plutôt fixé un nombre d'entreprises à accompagner, et on va réévaluer dans cinq (5) ans si les actions ont porté fruits, si on commence à voir une réduction de la charge sédimentaire.

3535 Mais c'est un dossier qui est à long terme; on parle au moins d'une dizaine d'années avant de probablement commencer à voir des impacts au niveau de la charge sédimentaire, pour le secteur agricole.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

3540 Monsieur le Commissaire, si vous permettez, on aimerait ajouter des petits éléments!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, j'y reviendrai tout de suite. Madame Dauphin.

3545 **PAR Mme KARINE DAUPHIN:**

Je voudrais aussi rajouter que le plan directeur de l'eau, ça va servir effectivement aussi à regrouper tout ce qui est fait actuellement. C'est vrai que chacun aussi fait quelque chose.

3550 Donc le plan directeur de l'eau servira à tout rassembler les actions qui sont faites, et surtout aussi d'assurer un suivi; donc ça va être à long terme. C'est sûr que les actions qui sont faites aujourd'hui, ça va pas se voir peut-être dans deux (2) ans.

3555 Et puis deuxième chose très importante dans l'élaboration d'un plan directeur de l'eau, c'est de rassembler aussi, c'est de créer une table de concertation. C'est-à-dire qu'autour d'une table, il va y avoir tous les acteurs. Comme on dit, on n'arrive pas non plus à bien déterminer les sources de phosphore, donc ça va nous permettre aussi de travailler tout le monde, et que chacun fasse quelque chose avec les apports.

3560 Donc ça, c'est une deuxième chose très importante d'un plan directeur de l'eau.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3565 D'accord. Monsieur Michaud, allez-y.

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

3570 Bien, je profiterais un peu de l'intervention de madame Dauphin pour souligner que la MRC des Sources a mis sur pied l'an passé un comité – la MRC des Sources aime ça travailler en amont sur les choses qui s'en viennent – donc un peu précurseur, autant le PDE, le plan d'action, puis on pourrait dire la MRC, la Régie en a déjà un de façon informelle, puisqu'on parle de sept cent mille dollars (700 000 \$) qui ont été mis dans le bassin versant en dix (10) ans. C'est majeur.

3575 Et au niveau de la table de concertation, même si comme dit COPERNIC est en phase de faire cette table de concertation là, du côté de la MRC des Sources, une telle table a été mise sur pied, c'est-à-dire qui regroupe MAPAQ, il y a des gens qui sont face à moi qui sont sur cette table, COPERNIC, MAPAQ, UPA, les municipalités, la MRC, l'Association des résidents.

3580 Donc la MRC, je vous dis, du côté des Sources, la MRC d'Arthabaska est proactive dans ce type de dossier là.

3585 J'aimerais passer la parole à monsieur Gagnon, entre autres pour revenir sur des éléments qui ont été mentionnés tout à l'heure sur un peu la nature des sédiments, et peut-être la durabilité du projet.



**PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Gagnon.

3590

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

En fait, ce qui est important à comprendre au niveau de la charge sédimentaire, c'est que dans le lac Les Trois Lacs, pour y aller grossièrement, on a deux (2) types de sédiments qui arrivent au lac, des sédiments plus grossiers qui vont sédimenter dans les deux (2) premiers lacs; et dans le troisième lac, c'est plus des sédiments fins, puis sédiments qui sont chargés en phosphore, puis qui permettent justement de nourrir les plantes aquatiques.

3595

Puis c'est justement cette couche-là qu'on veut retirer.

3600

Au cours des dernières années, cette couche-là a été mesurée, puis il y a une accumulation approximative qui varie de quinze (15 cm) à vingt-cinq centimètres (25 cm) pour les cinquante (50) dernières années.

3605

Alors on pense que si on intervient au niveau seulement de cette couche-là; puis c'est important de rappeler que notre intervention est ciblée, on ne veut pas retirer l'ensemble des sédiments du lac; on veut aller intervenir dans les sédiments fins, ceux qui servent à justement faire pousser les macrophytes dans le lac.

3610

Et en intervenant dans cette couche-là qui est assez mince, on va régler une partie du problème, et pendant ce temps-là, on va pouvoir continuer à travailler sur les sources d'apport de phosphore. Et on suppose, en tout cas avec la prémisse de ce qui s'est accumulé dans les cinquante (50) dernières années, on juge que l'effort qui va être fait va permettre au moins de retarder de quinze (15) à vingt (20) ans le processus qui est enclenché d'eutrophisation.

3615

Donc on se donne une petite marge de manoeuvre pour effectuer justement d'autres interventions à l'échelle du bassin, pour donner une chance au lac puis donner une chance aussi aux résidents de continuer à profiter de leur plan d'eau.

3620

Parce que vous êtes pas sans savoir que le développement durable, c'est basé aussi sur l'environnement, mais le volet social et économique est là aussi. Il est important. On parle d'écologie, mais dans l'écologie, il faut pas oublier aussi la présence de l'homme au sein de l'écosystème.

3625

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Absolument. Et d'ailleurs, monsieur Rochon a fait référence à ça, à ces trois (3) dimensions.

3630 J'aimerais, avant que je poursuive la liste, et j'aurai trois (3) intervenants avant de clore la soirée, j'aimerais à l'avance, peut-être pas pour maintenant, mais demain, réfléchissez à ça de part et d'autre, pour la Régie, j'aimerais vous entendre sur les éléments qui sont les plus structurants aptes à apparaître dans ce type, d'apparaître dans le plan directeur, pour justement maîtriser la charge sédimentaire.

3635 Juste donner à la Commission quelques exemples de ce qui pourrait effectivement constituer certains éléments de ce plan.

3640 Et je m'adresse maintenant à vous, et j'inclus évidemment Pêches et Océans Canada et les autres! Si on imagine que l'intervention proposée est autorisée, ce serait quoi les pires conséquences possibles qu'on peut appréhender, vu de votre point de vue et vu la mission publique de vos ministères respectifs et organismes?

3645 Ce serait intéressant. C'est un peu tard dans la soirée pour rentrer là-dedans, mais on peut peut-être, frais demain, au début de l'après-midi, s'y attarder.

---

**ANDRÉ LAPOINTE**

3650 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors cela dit, j'inviterai monsieur André Lapointe à venir poser ses deux (2) questions!

3655 Alors monsieur Lapointe, votre première question!

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

Je l'ai perdue!

3660 En fait, ma première question concerne l'importance écologique des herbiers aquatiques.

3665 Comme je vous ai dit tout à l'heure, Flora Quebeca est une association de botanistes, et on se soucie un peu de l'orientation que prennent nos paysages floristiques, et on n'exclut pas dans ça les communautés végétales aquatiques.

3670 On sait que depuis les dernières décennies, nos gouvernements se sont engagés à augmenter de beaucoup les superficies des aires protégées en vertu de plusieurs ententes internationales. Cet exercice-là se fait sur une base continue et permet d'envisager la création, à plus ou moins long terme, d'un réseau d'aires naturelles qui deviendra en quelque sorte l'héritage qui sera légué aux futures générations.

3675 Alors que nous avons priorisé la conservation par exemple de forêts anciennes, de haltes pour les oiseaux migrateurs, des parcs marins, des réserves écologiques, pourquoi les herbiers aquatiques d'importance ne sont-ils pas encore reconnus et valorisés à leur juste part?

Une partie de la question.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3680

D'accord.

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

3685

Étant donné que les milieux franchement aquatiques sont également plus difficiles d'accès, il s'ensuit que les inventaires botaniques dans de tels milieux sont souvent superficiels.

Ne conviendrait-il pas, dans de telles circonstances, d'exercer une plus grande vigilance vis-à-vis un type de milieu qui demeure méconnu?

3690

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors ça, c'est une question dans la meilleure tradition parlementaire du pays, comme à l'Assemblée nationale et la Chambre des communes! Ne serait-il pas opportun de!

3695

Alors monsieur Rochon, la question vous est posée.

**PAR M. YVES ROCHON:**

3700

Bien, au niveau des herbiers, il y a quand même, je pense, au Québec, des herbiers qui sont protégés. On parle au lac Saint-Pierre, c'est de l'Unesco, c'est quand même un gros secteur qui est protégé.

3705

Toute la question des aires protégées relève du Patrimoine écologique. Je sais qu'ils sont à regarder cet aspect.

3710

Monsieur n'a pas tort de dire que du point de vue hydrique, on peut dire que c'est peut-être moins présent, même chose pour le côté marin, et je sais qu'actuellement, il y a des efforts qui sont faits dans ce secteur-là principalement pour identifier des secteurs à protéger.

3715

Si on fait le tour rapidement par contre, des fois, on protège par d'autres lois ou par d'autres façons. Il y a beaucoup d'aires de concentration des oiseaux aquatiques qui sont aussi des herbiers, puis qui sont protégées pas parce que c'est un herbier, mais parce que c'est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques.

Donc il y a aussi d'autres façons de protéger des milieux, pas directement à cause du côté floristique, mais du côté faunique.

3720 Donc je suis pas prêt à dire que ce secteur-là – c'est vrai qu'il y a des travaux qui vont se faire pour améliorer, peut-être au niveau du gouvernement, les aires protégées de ce genre-là, mais je suis pas prêt à dire qu'actuellement, il y a rien qui est protégé au niveau des herbiers au Québec, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3725

Monsieur Lapointe, est-ce que selon vous, et j'aimerais bien vous entendre à la deuxième partie de l'audience, si vous choisissez de présenter un mémoire, mais juste pour placer votre question dans son contexte, est-ce que selon vous, le peuplement floristique en question dans le lac, selon vous, mériterait effectivement de faire l'objet d'une protection selon les aires protégées ou selon la logique d'établissement des aires protégées?

3730

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

C'est ma deuxième partie de question.

3735

**PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, allez-y.

3740

**PAR M. ANDRÉ LAPOINTE:**

Donc une étude phytosociologique appropriée ne devrait-elle pas tenir compte, non seulement d'une description plus détaillée des communautés végétales qui sont concernées ici, mais aussi de leur représentativité dans toute la région?

3745

Dans un sens, pour développer davantage, on sait que ce qui est important, c'est de sauvegarder des écosystèmes dans chacune des régions distinctes du Québec, les provinces naturelles. On peut parler du Saint-Laurent, etc.

3750

Donc l'important est de savoir, est-ce que ça a bien été considéré pour la région ici!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3755 D'accord. Alors monsieur Rochon, je vais vous reposer la question, parce que si je pose la question à monsieur Michaud et son équipe, je sais leur réponse. Ils ont fait leur travail correctement.

3760 Mais pour vous, à la lumière de la question de monsieur Lapointe, est-ce que la caractérisation du milieu, selon l'étude, semble convenable, compte tenu de la question, ou en termes de l'intérêt phytosociologique général, ça pourrait être fait d'une autre façon ou mieux, la caractérisation en question?

**PAR M. YVES ROCHON:**

3765 Disons que la question, on l'a adressée peut-être d'une autre façon, plutôt que de regarder uniquement du côté des inventaires puis des caractéristiques des communautés présentes au niveau floristique.

3770 Dans la demande d'avis qu'on a faite à la Direction du patrimoine écologique, on leur a demandé, comme j'ai dit tantôt, avec la cartographie écologique, de regarder si le lac, c'était quoi le statut du lac au niveau d'unicité, en disant que si au niveau des paramètres fondamentaux, ce lac-là a un caractère d'unicité, mais forcément la vie qui est à l'intérieur a des bonnes chances d'avoir la caractéristique d'unicité.

3775 L'étude a été déposée, vous pourrez la consulter, elle conclut rapidement, on constate qu'effectivement, le bassin des Trois Lacs, les trois (3) bassins des Trois Lacs ont un caractère d'unicité assez grand. Parce que si on regarde au niveau du bassin versant de la rivière Nicolet, on n'a pas de lac rivière en profusion, puis au niveau de la Sud-Ouest, c'est le seul.

3780 Au niveau des lacs comme tels, il y en a pas non plus beaucoup dans la région. Donc c'est vrai que si on regarde ce caractère-là, effectivement, on a un niveau d'unicité qui nous permettrait de dire, il faut faire attention, on est peut-être en face d'écosystème d'importance comme telle.

3785 Si on regarde micro, toutefois, on constate qu'effectivement, le lac, le bassin 1 et le bassin 2 est encore plus important, parce que la présence anthropogénique du secteur est très faible, ce qui fait que ces secteurs-là sont quand même à l'état très naturel, et d'ailleurs sont protégés, une partie de ces milieux-là est protégée.

3790 Donc c'est sûr que ces deux (2) lacs-là, pour nous, on était très sensible, sans même faire d'analyse fine de la végétation présente, l'analyse qui était soumise dans l'étude d'impact nous permettait de constater que ces secteurs-là étaient d'importance du point de vue écologique.

3795 Pour ce qui est du bassin du lac 3, le plus grand des lacs, on constate, quand on regarde le lac, l'état des rives fait que ce lac-là est beaucoup moins naturel dans ce sens-là. Donc on sentait son importance du point de vue écologique le rendait peut-être plus commun à beaucoup de lacs au Québec qui sont dans la même situation comme telle; si on regarde ce lac-là par rapport à beaucoup de lacs à herbiers, c'est un lac qu'on retrouve avec des cortèges végétaux  
3800 qu'on retrouve assez fréquemment.

Donc on n'a pas cru bon d'aller plus loin dans l'analyse des données.

3805 Par contre, c'est sûr que nous, bon, en février, il y a des questions qui ont été posées, dont la séance d'information tenue par le BAPE sur cette problématique des espèces rares et menacées dans les trois (3) bassins du lac, et on s'est questionné sur peut-être qu'est-ce qui devrait être fait. Le promoteur aussi s'est questionné suite à cette rencontre-là.

3810 C'est sûr que dans le cadre d'analyse d'un dossier comme ça, on irait au minimum demander avant une intervention de vérifier la présence possible d'espèces menacées qui pourraient être dans les secteurs d'intervention pour, à ce moment-là, bon bien, il y aurait une réaction à faire, il y aurait quelque chose à décider, qu'est-ce qu'on fait à la suite de ça.

3815 Donc c'est sûr que probablement que dans l'analyse du dossier, c'est une problématique qu'on compte adresser de cette façon-là comme telle.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

3820 Alors merci beaucoup, monsieur Lapointe. Évidemment, on va vous entendre en deuxième partie de l'audience si vous jugez pertinent de nous présenter quelque chose!

3825 

---

**LÉO TARDIF**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3830 Il nous reste deux (2) intervenants ce soir. Monsieur Léo Tardif s'il vous plaît.

Bonsoir monsieur. On vous écoute.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3835 Bonsoir, il y a plusieurs des questions que j'avais qui ont été répondues.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3840 Ah mais ça, c'est l'avantage de rester tard.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

J'ai quand même une question qui n'est pas une question. La surface des herbiers a pas tellement changé...

3845

**PAR LE COMMISSAIRE:**

À travers le temps.

3850

**PAR M. LÉO TARDIF:**

... avec le temps. Parce que les herbiers arrêtent de pousser quand il y a à peu près six pieds (6 pi) d'eau, deux mètres (2 m) d'eau.

3855

Par contre, la densité des herbiers a changé considérablement. Malheureusement, je les ai pas mesurés depuis le temps, mais je peux vous dire qu'au début des années quatre-vingt, il y avait beaucoup de gens qui avaient des planches à voile, j'en ai deux (2), j'ai un bateau à voile que je ne sors pas depuis à peu près une dizaine d'années, parce que c'est totalement inutile, parce que les herbiers sont trop importants et trop denses.

3860

Il y a toujours eu des herbiers, mais la densité est totalement différente.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3865

D'accord.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3870

Maintenant, peut-être que les sédiments, on en reçoit davantage, peut-être qu'on n'en reçoit moins, mais je pense qu'on reçoit peut-être différents sédiments.

3875

On peut noter que lorsqu'on a les "flash flood", vous savez, les crues rapides durant l'été, toutes les plantes qui sont près du rivage, quand l'eau se retire, elles sont couvertes de poussière blanche qui ne part pas par la pluie. Ça va rester peut-être presque trois (3) semaines avant de se nettoyer. Il y a des plantes qui aiment pas tellement ça, puis qui ont de la difficulté à survivre.

Mais je pense qu'il y aurait quelque chose à faire à ce moment-là pour voir c'est quoi les sédiments qu'on reçoit.

3880

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc la qualité des sédiments a changé à travers le temps?

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3885

Je pense.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3890

D'accord.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3895

Maintenant, j'ai toujours un peu de difficulté à dire qu'on s'assoit et on regarde la nature évoluer. Parce que si on regarde historiquement dans le monde, les places où on s'est assis et on a regardé la nature évoluer, elle a pas évolué à l'avantage de tout le monde.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3900

D'accord.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3905

C'est peut-être ma réflexion.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Mais vous êtes favorable au projet, à ce que je comprends?

3910

**PAR M. LÉO TARDIF:**

Oui, parce qu'il y a pas d'autres alternatives.

3915

Maintenant, si on retire des herbiers, ça va faire tout de même ces herbiers-là qui vont faire moins de phosphore l'année prochaine.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3920

D'accord. Mais ça, votre opinion là-dessus nous est très importante, mais on va vous entendre à la deuxième partie de l'audience; ce serait plus approprié de recevoir votre opinion en guise de mémoire ou de prestation orale, si vous désirez, et on va avoir tout le temps d'échanger avec vous, monsieur Tardif.

**PAR M. LÉO TARDIF:**

3925

Merci.



**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup.

3930

---

**GEOFFREY HALL**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors dernier intervenant, monsieur Geoffrey Hall.

3935

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

Merci monsieur le Commissaire.

3940

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Rebonsoir monsieur Hall.

3945

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

J'aime pas revenir sur des questions qui ont déjà été posées, mais j'ai pas eu une réponse satisfaisante, si vous me permettez.

3950

C'est par rapport à: est-ce qu'on planifie, on projette ou on pense continuer au Trois Lacs de draguer pour ôter des sédiments et les herbiers aquatiques, si le projet présent est une réussite selon le suivi?

3955

**PAR LE COMMISSAIRE:**

On a déjà de l'information dans la documentation de la Commission qui dit que ce projet revêt un caractère expérimental, et selon les résultats observés, alors c'est même dans l'introduction de résumé, je peux vous le lire.

3960

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

Mais moi, j'ai six (6) citations qui disent toutes dans le sens qu'on va continuer.

3965

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, on a compris tout ça. Mais sauf que j'ajouterais que s'il y a un autre projet sur la base de ce projet, il est assujetti au même processus et il en sera question en temps et lieu.

3970 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

Vous voulez me voir ici une autre fois, c'est ça?

3975 **PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est-à-dire, c'est ça le système que nous nous sommes donné. C'est un système qui permet de recevoir des projets, de les analyser, d'entendre tout le monde et de faire l'analyse des choses.

3980 Maintenant, c'est ça...

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

3985 D'accord. Mais on voit la logique quand même de poser la question si on voit venir plus tard maintenant, pas attendre.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

3990 Oui, oui, c'est dit déjà, vous le savez, vous l'avez lu, nous l'avons lu.

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

3995 Personne a répété les mots que j'ai entendus et que j'ai vus, c'est que – et je passe à ma deuxième question après ça – c'est qu'il est en effet prévu de maintenir les interventions pour au moins les six (6) années qui suivront le projet initial.

Ça, c'est l'ancien président de la Régie.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4000 Nous avons maintenant un projet qui a été modifié beaucoup, et dans sa configuration finale, définitive entre guillemets, en ce qui nous concerne, et c'est l'addenda numéro 3 du projet.

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

4005 Mais vous savez que cette citation, ça fait pas longtemps, c'était pendant la période d'information.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4010 Je comprends tout ça, mais parce que là, et alors pour nous, on explore tous les éléments du projet pour comprendre le mieux possible tous ses impacts ensemble.

Alors cela dit, si vous avez une autre question.

4015 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

OK. J'ai été curieux, j'ai pas posé des questions en fait, je suis curieux de savoir si le suivi considère le projet un succès si les plantes ne reviennent pas? Ça, c'est ma question.

4020 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Ça, c'est une question très pertinente, alors comme toutes les autres d'ailleurs!

4025 Maintenant, ce serait quoi les critères du succès pour vous, si vous maintenez le caractère expérimental du projet, il va y avoir un suivi, alors quels sont les critères de réussite pour vous?

Et une fois que vous jugez le projet réussi, vous allez faire quoi après, à la lumière de cela?

4030

**PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

4035 Bien, c'est une question à laquelle je ne peux me permettre de répondre seul. C'est-à-dire, est-ce que le projet sera réussi ou non, c'est entre autres avec le suivi qui sera fait en collaboration avec les gens qui sont à la table en avant, MRNF, MDDEP, MPO. Donc je ne peux y répondre seul à cette question.

Peut-être que monsieur Gagnon pourrait ajouter des éléments sur le suivi.

4040 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Ce serait quoi les critères à constater à partir desquels vous allez dire, si on constate ces critères-là, on va considérer que le projet a réussi? Ce serait quoi pour vous les critères de cette éventuelle réussite?

4045

**PAR M. CHRISTIAN GAGNON:**

4050 C'est une très bonne question. Écoutez, le principal critère, effectivement, si on retire les sédiments pour éviter une reprise de végétation, ce serait la non-reprise de cette végétation-là dans les zones qui auront été ciblées pour des interventions.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ça me paraît, oui, d'accord.

4055

D'aucuns pourraient dire c'est l'évidence même, mais parfois l'évidence mérite d'être soulignée. Et c'est bien. D'accord.

4060 Pour nos invités personnes-ressources, si on vous pose la question, monsieur Rochon, peut-être monsieur Picard aussi!

Compte tenu des particularités de la mission de votre ministère!

**PAR M. YVES ROCHON:**

4065 Peut-être deux (2) éléments. Bien comprendre aussi, c'est que, comme vous l'avez dit aussi, c'est le projet qui est soumis qui est actuellement à étudier, et si le gouvernement, une fois qu'il aura pris sa décision, si le gouvernement décide d'autoriser le projet, c'est le projet qui a été soumis qui est dans l'étude d'impact.

4070 La première condition à un décret, dans tous les décrets de tous les projets qui sont donnés, qui sont autorisés par le gouvernement, c'est l'étude d'impact elle-même. Donc le promoteur est tenu de respecter ce qu'il a mentionné, ce qu'il a défini dans son étude d'impact.

4075 Il peut pas arriver puis dire, bien finalement, je voulais faire quatre (4) fois plus ou cinq (5) fois moins, il faut qu'il recommence le processus.

4080 Dans le règlement, le seul endroit où ce qu'il y a une notion de projet pilote, c'est dans le secteur industriel. Il y a des secteurs où ce qu'on construit des usines pilotes qui sont pas assujetties à la procédure.

4085 Mais dans la problématique de dragage, la notion de projet pilote n'existe pas comme telle. Donc c'est pas parce qu'il y a un projet pilote que l'autorisation qu'il y aurait sur un autre projet, qui soit ici ou dans un autre lac, serait différente.

4090 La seule chose qu'on peut dire, c'est que ce projet-là va permettre – parce que c'est sûr que nous, dans l'analyse de ce projet-là, la question de suivi environnemental est importante. On va plus loin de se poser la question uniquement sur le taux de succès des zones comme telles qui seraient libérées.

On se pose des questions sur les écosystèmes, les herbiers qui vont continuer à être présents dans le lac vont se maintenir, au niveau de l'habitat du poisson, comment ça se passe. Il y a plusieurs questions qui vont être adressées.

4095 Et ce suivi-là va permettre de documenter le cas qui est présentement ici, puis ça va être un suivi qui va nous permettre de comprendre certains phénomènes, puis qui va peut-être nous dire dans d'autres phénomènes, il faut faire plus d'études ou des choses comme ça.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4100

Mais donc, monsieur Rochon, pour vous, pour être très clair, que le projet revête un caractère expérimental ou pas, ça ne changera pas grand-chose pour vous.

Pour vous, s'il y a une intervention ultérieure, ça va être jugé selon son propre mérite?

4105

**PAR M. YVES ROCHON:**

Absolument.

4110

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Sans égard à...

4115

**PAR M. YVES ROCHON:**

Oui, si on regarde par exemple dans l'historique de la procédure, le premier projet de dragage qui a été autorisé, puis le dernier projet qui a été autorisé, l'étude d'impact est pas plus facile à faire, bien au contraire.

4120

Parce que l'évolution des connaissances fait qu'on pose des questions plus précises sur la problématique, même si on a un suivi qui nous dit des choses.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4125

D'accord. Monsieur Picard, avez-vous des choses à ajouter là-dessus?

**PAR M. SERGE-ÉRIC PICARD:**

4130

Bien, nous aussi de notre côté, pour rassurer un peu les gens quant à ce qui est une deuxième et une troisième phase! Nous, à Pêches et Océans, à la gestion de l'habitat du poisson, on autorise des pertes d'habitats du poisson.

4135

C'est juste pour mentionner qu'on n'autorise pas de projets, et les pertes d'habitats du poisson, c'est pas exportable. Donc on peut pas dire, étant donné que ça s'est passé de même dans un système, on va prendre pour acquis que c'est exportable ou que c'est répétitif, on peut le faire de façon répétitive.

4140

Donc dans les processus d'évaluation, on évalue projet par projet et on va intégrer des effets cumulatifs, donc on va considérer les effets de tous les projets qu'il pourrait y avoir en phase 2, en phase 3.

Donc chaque projet devra nous être soumis.

4145 Pour ce qui est de la question du succès des aménagements, je pense pas que j'aie à me prononcer sur le succès éventuel du projet. Moi, ce que j'ai à me prononcer, c'est sur le succès au niveau des mesures d'atténuation qui vont avoir été mises en place...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4150 De pertes d'habitats.

**PAR M. SERGE-ÉRIC PICARD:**

4155 Et aussi des mesures compensatoires. Donc c'est des suivis qui vont m'identifier si les mesures d'atténuation ont été rencontrées, ont été efficaces avec succès, afin de limiter l'impact du projet, et aussi les aménagements compensatoires qui sont prévus dans le projet, si les aménagements sont utilisés par le poisson, afin d'éviter justement d'avoir une perte d'habitats du poisson, donc le principe d'aucune perte nette.

4160 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et profitons de l'occasion pour clarifier les choses avec vous!

4165 La compensation d'éventuelles pertes d'habitats du poisson, si vous jugez qu'il y aura des pertes, avec les interventions proposées, même limitées et ponctuelles, la compensation de ces habitats perdus devrait être faite dans le plan lacustre même en question ou ça pourrait se faire ailleurs?

**PAR M. SERGE-ÉRIC PICARD:**

4170 Bien, on a toute une hiérarchie d'autorisation, mais idéalement, et ce qui est prévu, c'est de travailler dans le même système pour les espèces présentes dans le système.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

4175 D'accord. Au besoin, on s'y attardera demain.

Alors monsieur Hall, avez-vous d'autres questions?

4180 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

Deuxième question.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4185

Oui, allez-y.

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

4190

C'est lié un petit peu. J'ai une petite citation de notre député, monsieur Vallières, qui a dit...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4195

Monsieur Vallières qui est qui?

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

4200

Notre député. Il a dit:

"On est maintenant en avant de la parade. On débroussaille pour les autres, et on sera un modèle qui permettra que des actions soient posées dans d'autres lacs du Québec."

4205

Et j'ai plusieurs situations du genre. Alors j'aimerais ça poser la question: Est-ce que vous connaissez de l'intérêt de la part d'autres gestionnaires de plans d'eau pour le projet ici, et quel est l'ordre de grandeur du nombre de lacs au Québec qui sont susceptibles d'avoir besoin du procédé de ce projet pilote?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4210

C'est certainement pas moi qui va pouvoir vous donner la réponse, avec ou sans les propos concernant monsieur le député.

4215

Monsieur Rochon, vous avez quelque chose?

**PAR M. YVES ROCHON:**

4220

Bien, on n'a aucune idée de l'ordre de grandeur, parce qu'il y a pas actuellement de programme national qui viserait la restauration de lacs ou des choses comme ça. On aurait pu avoir ça, mais il y a certains programmes qui existent dans d'autres domaines.

4225

Ce que je peux vous dire, c'est qu'actuellement, aux évaluations environnementales, puis là, il faut dire que les projets qui sont soumis à une évaluation environnementale, c'est des projets qui ont une composante dragage ou barrage importante.

Donc il y a un ensemble de projets où de faucardages ou de contrôles de végétation qui sont regardés par les directions régionales.

4230 Mais au niveau des projets qui sont soumis chez nous actuellement, il y en a trois (3) qui sont à des étapes différentes d'analyse; celui des Trois Lacs est celui qui est le plus avancé dans la procédure. Les autres sont plus à l'étude d'impact actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4235 Mais donc, encore pour être clair pour une deuxième et définitive fois, ce projet, avec son caractère expérimental, ne lie pas du tout le ministère, il n'est même pas considéré par le ministère ou d'autres ministères comme étant une expérience ou un projet précurseur qui pourrait annoncer une nouvelle manière de faire à propos des usages récréatifs ou autres des plans lacustres au Québec?

4240

**PAR M. YVES ROCHON:**

Non. Puis je peux vous dire déjà que les deux (2) autres projets qui sont en analyse, c'est complètement des problématiques différentes d'ici, là.

4245

Donc on se rend compte d'une chose qui est bien claire, c'est des problématiques très complexes, la limnologie ou l'étude des lacs, les problématiques associées aux lacs, c'est des problématiques très complexes, puis chaque problématique a sa façon d'être réglée, puis il y a plusieurs méthodes, il y a plusieurs façons, il y a plusieurs approches.

4250

Je pense pas qu'on est dans un état actuellement où ce qu'on pourrait dire, on vient de trouver la solution miracle à tous les problèmes de lacs, loin de là. Puis la plupart des experts qui sont consultés le disent, actuellement il existe pas, puis je penserais pas qu'il va exister de solutions miracles pour gérer les problématiques de lacs.

4255

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Je profiterais de la question pour clore la soirée!

4260

Est-ce qu'il y a une demande, on pourrait appeler ça, je sais pas, une demande sociale grandissante pour restaurer la pluralité d'usages à des fins sociales ou récréatives, etc., etc., et que cette demande va aller grandissante dans le temps, de telle sorte que des interventions assimilables à ça, il y aura une pression en faveur de ce genre d'intervention?

4265

**PAR M. YVES ROCHON:**

Il y a des pressions, on se le cachera pas. Mais je crois que tout l'événement des cyanobactéries a été vraiment plus l'élément qui a amené des projets ou qui a amené des



4270 réflexions de la part de gens qui sont gestionnaires des municipalités qui ont des lacs avec des problèmes de ce genre.

4275 Comme tel, on n'a pas vraiment vu, il y a pas beaucoup de monde qui frappe la porte pour régler des problèmes au niveau récréatif, au niveau du genre qu'on a actuellement avec Les Trois Lacs. C'est assez, jusqu'à date, unique comme demande actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

4280 **PAR M. YVES ROCHON:**

4285 Peut-être que je pourrais rajouter, au niveau cyanobactéries, il y a, dans ce domaine-là par contre, des projet pilotes qui sont financés par le ministère de l'Environnement, mais ce sont des problématiques de cyanobactéries et des travaux de recherche pour essayer de trouver des façons de gérer cette problématique-là.

On peut vous en parler un petit peu plus si vous voulez. Je vais peut-être demander à madame Nault de décrire un petit peu ces projets.

4290 **PAR Mme ISABELLE NAULT:**

4295 Bien, comme monsieur Rochon a dit dans le cadre du Plan d'intervention des cyanobactéries 2007-2017, il y a eu trois (3) projet pilotes qui ont été sélectionnés, puis un quatrième est venu par la suite, étant donné l'ampleur des demandes...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4300 Excusez-moi madame Nault! Quand vous dites projet pilote, c'est pilote selon le promoteur ou l'initiateur de ce projet ou selon vous?

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Oui, selon le ministère.

4305 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Selon le ministère. Donc le ministère les considère comme projets précurseurs possibles?

4310 **PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Exactement. C'est des projets qui sont faits sous contrôle, dans le fond, c'est plutôt sous mésocosme, c'est sous milieu fermé mais dans le lac en fait puis c'est différents traitements qui sont faits, puis il y a un protocole expérimental qui est suivi, puis il y a un rapport qui est déposé par la suite.

4315

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ça, c'est comme la lentille d'eau qu'on a vue récemment?

4320

**PAR Mme ISABELLE NAULT:**

Exactement, ça, c'est un des projets. Je peux élaborer plus ou...

4325

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ça va. Au besoin, on y reviendra! D'accord.

4330 **PAR M. FRÉFÉRIK MICHAUD:**

Monsieur le Commissaire au-delà, je comprends la préoccupation de monsieur Geoffrey Hall sur la problématique des lacs au Québec, les discussions qu'il pourrait y avoir au niveau des différents travaux dans les lacs au Québec et la biodiversité dans les lacs, mais si je veux ramener ça, centrer ça sur l'enjeu qu'on a ici localement, non pas un débat national, notre lac ici, bien sûr il y a une préoccupation de la diversité écologique du lac.

4335

Entre autres il y a des inventaires qui vont être réalisés, un suivi, en tout cas, on l'a abordé déjà ce soir, on pourra continuer à l'aborder demain.

4340

Mais au-delà de l'importance qui est accordée à la diversité biologique du lac qui est un élément central de l'étude d'impact, il y a plusieurs pages du document qui font référence à ça, mais l'objectif, c'est d'avoir un équilibre, rappelons-le.

L'élément écologique n'est pas le seul élément présent...

4345

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Non, ça, c'est clair.

4350 **PAR M. FRÉFÉRICK MICHAUD:**

Je veux juste ramener le focus aussi! C'est de dire, l'écologie occupe une place importante des questions, je comprends que c'est essentiel, mais le projet n'est pas qu'un projet écologique.

4355

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, d'accord. Ça va.

4360

Dernier point, je vous reviens toujours, parfois pour explorer tout le terrain, faire l'avocat du diable parfois, c'est utile!

4365

Si on regarde la tendance démographique, puis on dit que la génération des bébés boomers qui est la génération la plus riche dans l'histoire de l'humanité, se met à la retraite, et puis bon abandonne progressivement la ville, les résidences secondaires dans la nature se multiplient, etc., etc., donc si la demande sociale pour des fins récréatives légitimes augmente, je peux facilement voir des gens à la place de monsieur Hall ou de monsieur Brunel qui disent, bien oui, mais alors, ces demandes, vous, vous êtes en train de traiter ça, une demande à la fois.

4370

Mais y a-t-il possibilité de craindre que la multiplication de ça et la demande sociale pour ce genre de chose là, compte tenu des déterminants sociodémographiques qui s'annoncent, vont faire en sorte qu'il va y avoir une pression très difficile à contrecarrer politiquement et sociologiquement parlant?

4375

Qu'est-ce que vous allez dire à ça?

**PAR M. YVES ROCHON:**

4380

Je pense que vous voulez nous pousser vers une réponse!

Bien, c'est sûr qu'il y a de plus en plus de pression par rapport aux lacs comme tels. Mais un élément aussi qui est important, puis qu'on constate, puis je pense que l'Association l'a vécu, régler une problématique, un problème de lac, c'est compliqué, puis c'est très très ardu à faire.

4385

C'est des problématiques complexes, puis ça se règle pas facilement.

4390

Donc cet élément-là est présent dans tout les lacs aussi. Donc si on regarde par exemple aux États-Unis, bon, les analyses de cas des revues de littérature, on a autour de soixante (60), au niveau dragage, on a peut-être soixante (60) cas à peu près, une centaine de cas peut-être en tout, là, de projet de dragage. Mais si on regarde les coûts associés à ça, c'est des coûts énormes.

4395 Donc c'est pas toutes les populations de tous les lacs qui vont se permettre de faire ces développements-là. Si on regarde aussi que, bon, les gens l'ont vécu, les études d'impact à produire, les analyses qui sont demandées, tout ça, c'est des choses qui sont pas faciles, qui sont pas facilitantes.

4400 Je pense qu'actuellement, la stratégie au niveau du ministère vise vraiment plus, d'où l'importance à s'attaquer aux sources des problématiques, puis dans les lacs que les problématiques sont pas présentes, bien, c'est encore plus important, je dirais, de s'assurer qu'on s'en va pas vers des problématiques de développement d'herbiers ou de cyanobactéries au niveau des lacs.

4405 C'est vraiment le message, je pense, qui est à envoyer là-dessus, là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, merci beaucoup.

4410 Oui madame Gélinas.

**PAR Mme NATHALIE GÉLINAS:**

4415 J'aimerais peut-être juste apporter une précision. On parle beaucoup des projets de grandes superficies, des projets de dragage ou de contrôle des plantes aquatiques qui sont sur des grandes superficies qui vont aller aux études d'impact.

4420 Mais il faut aussi se rappeler qu'il y a des projets qui se font sur des petites superficies, qui vont pas en étude d'impact, mais qu'on reçoit dans les directions régionales.

Puis depuis quelques années, oui, il y a une augmentation aussi de ces projets-là, puis c'est des projets qu'on analyse toujours à la pièce, mais il faut qu'on essaie quand même de garder une vision d'ensemble, mais qui est quand même assez difficile.

4425 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Ce serait très utile, madame Gélinas, j'apprécierais beaucoup, la Commission apprécierait beaucoup, si vous avez de l'information quantitative par rapport à ces tendances.

4430 **PAR Mme NATHALIE GÉLINAS:**

Je vais faire les vérifications pour vous fournir ces informations-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4435

Encore une fois pour comprendre le contexte général de la demande, que j'appelle la demande sociale, pour ce genre d'intervention.

**PAR Mme NATHALIE GÉLINAS:**

4440

Parfait.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

4445

Monsieur Hall, merci beaucoup. Évidemment, vous êtes invité à être avec nous demain et à vous réinscrire de nouveau.

Alors merci beaucoup de votre patience. Du fait que vous soyez avec nous jusqu'à tard comme ça est très apprécié.

4450

Alors demain, la visite, ceux et celles qui viendront avec nous, sinon on reprendra les travaux à treize heures trente (13 h 30).

Merci encore et bonne soirée.

4455

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 10 JUIN 2009 À TREIZE HEURES TRENTE (13 H 30)

---

4460

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

4465

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.

4470